



SYNDICAT DES ÉNERGIES ET DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE

Rapport d'activité 2015

Éclairage public



Gaz



Efficacité énergétique



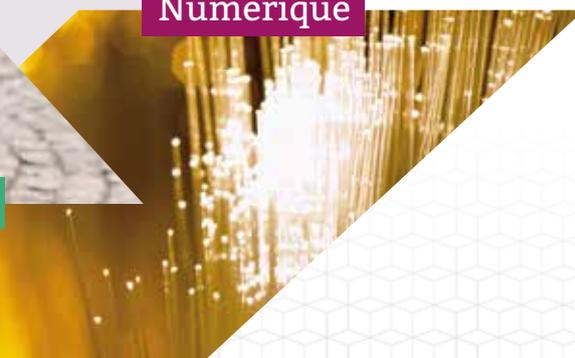
Électricité



Énergies renouvelables



Numérique



Mobilité électrique



Sommaire

ÉDITO DU PRÉSIDENT	p 3
L'ANNÉE 2015 EN IMAGES	p 4-5
2015 EN SYNTHÈSE	
34,2 M€ d'investissements en 2015	p 7
Le SYANE réaffirme son engagement en faveur de la transition énergétique	p 9
CHAPITRE 1 : LE SYANE, SERVICE PUBLIC DES ÉNERGIES ET DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE	
Des instances partiellement renouvelées en 2015	p 12
1 Syndicat : 6 compétences, 3 axes stratégiques	p 14
CHAPITRE 2 : LES RÉSEAUX D'ÉNERGIE : GARANTIR DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ DE QUALITÉ	
Investir pour des réseaux d'énergie de qualité au service du territoire	p 18
Contrôler et agir pour un service public et une fourniture d'électricité de qualité	p 22
Optimiser les achats d'énergie	p 22
CHAPITRE 3 : LE SYANE, ACTEUR OPÉRATIONNEL DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE	
Maîtriser l'énergie dans les bâtiments publics	p 30
Développer les énergies renouvelables	p 33
Assurer un éclairage public performant	p 36
CHAPITRE 4 : PORTER DES PROJETS D'AVENIR POUR LE TERRITOIRE ET LES USAGES DE DEMAIN	
Apporter la fibre optique au plus grand nombre.....	p 40
Soutenir et favoriser la mobilité électrique avec le réseau public de bornes de recharge	p 43
CHAPITRE 5 : LE FONCTIONNEMENT DU SYANE	
Les comptes administratifs 2015	p 46
Une équipe de 48 agents au service des collectivités	p 48
La communication du SYANE	p 50
ANNEXES	
Les délégués du Comité du SYANE	p 57
Les Commissions du SYANE	p 62



ÉDITO

34,2 M€ pour les réseaux d'électricité et d'éclairage public, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, la fibre optique et la mobilité électrique : à travers ses investissements et ses projets, le SYANE a affirmé, en 2015, son engagement en faveur de la transition énergétique. Cet engagement a été confirmé, fin 2015, par des orientations stratégiques et des projets d'avenir structurants pour le territoire.

Des réseaux d'énergie performants au service du territoire. Avec 25,6 M€ pour les réseaux d'électricité et d'éclairage public, le SYANE a poursuivi, en 2015, ses efforts d'investissement. En particulier, les travaux de rénovation de l'Éclairage Public ont connu une forte hausse de 43 %. De cette manière, le SYANE a répondu à la volonté et aux attentes des communes de réduire les consommations énergétiques de leur patrimoine.

Des actions concrètes pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. En 2015, le SYANE a renouvelé, pour la 4ème année consécutive, son soutien à la rénovation énergétique des bâtiments publics et aux énergies renouvelables. À travers ses Appels à Projets, le SYANE accompagnait au total, à fin 2015, 32 projets pour un montant de subventions de 2 M€. Le SYANE a également lancé, en 2015, un nouveau service : le Conseil en Energie. Interlocuteur de proximité, le Conseiller Energie propose aux communes et intercommunalités un accompagnement personnalisé pour les aider à connaître et optimiser leur patrimoine et à entreprendre des projets performants.

Des projets d'avenir structurants pour le territoire et les usages de demain. La construction du réseau public en fibre optique s'est poursuivie en 2015. Le contrat d'exploitation et de commercialisation a été signé le 20 octobre. Cette étape majeure a ouvert la voie au lancement des services numériques très haut débit aux professionnels en 2016. Autre projet phare du SYANE, confirmé en 2015 : le déploiement, sur tout le territoire, d'un réseau public de bornes pour la recharge des véhicules électriques et hybrides. Nouveau volet de la politique énergétique du SYANE, ce réseau contribuera à l'amélioration de la qualité de l'air et au développement d'une mobilité décarbonée.

Ainsi, le SYANE s'affirme comme un acteur opérationnel des énergies en Haute-Savoie, au service des communes et des intercommunalités. Plus particulièrement, la responsabilité des Communautés d'Agglomération et des Communautés de Communes a été confirmée et élargie par la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte, adoptée en août 2015. En effet, il revient désormais aux Communautés d'Agglomération et aux Communautés de Communes de définir la planification énergétique sur leurs territoires. Grâce à son expertise et à sa capacité de porter des projets concrets et des services mutualisés, le SYANE s'inscrit comme un partenaire privilégié pour accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de la transition énergétique.

Jean-Paul AMOUDRY
Président du SYANE



L'année 2015 en images



41 communes sous concession départementale basculent du régime rural au régime urbain

/// Janvier 2015



Démarrage de la fourniture de gaz dans le cadre des achats groupés de gaz naturel

/// 1^{er} avril 2015



Signature entre le SYANE et TUTOR du contrat pour l'exploitation et la commercialisation du réseau public en fibre optique du SYANE

/// 20 octobre 2015



Un accord SYANE - Enedis (ex-ERDF) pour la qualité des réseaux électriques en Haute-Savoie

/// 6 novembre 2015



Conférence des Appels à Projets Énergies 2015

/// 1^{er} décembre 2015



Lancement du service de Conseil en Énergie

/// Février 2015



Démarrage de l'étude du potentiel hydroélectrique en Haute-Savoie

/// Septembre 2015



Démarrage de la fourniture d'électricité dans le cadre des achats groupés d'électricité

/// 1^{er} novembre 2015



Le SYANE, Orange et Enedis (ex-ERDF), partenaires pour le déploiement de la fibre optique en aérien

/// 11 décembre 2015



Une nouvelle compétence pour le SYANE: Infrastructures de recharge pour véhicules électriques

/// 10 février 2015



Le Village du Climat: le SYANE présente son futur réseau de bornes de recharge

/// 8 octobre 2015



Le Forum des collectivités territoriales de la Haute-Savoie

/// 6 et 7 novembre 2015



Comité du SYANE: de nouvelles orientations stratégiques pour la transition énergétique

/// 15 décembre 2015

2015 EN SYNTHÈSE

34,2 M€ d'investissements en 2015

En 2015, le SYANE a engagé 34,2 M€ d'investissements.

➤ **25,6 M€ engagés sur les réseaux d'énergie** (réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications), soit 75 % des investissements (77 % en 2014).

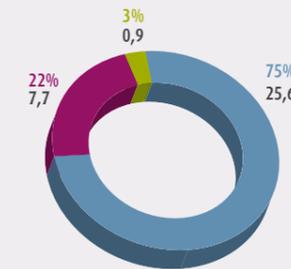
➤ **7,7 M€ engagés sur les réseaux numériques**, soit 22 % des investissements (21 % en 2014).

La diminution des investissements entre 2014 et 2015 s'explique par un contexte économique et budgétaire contraint et incertain, qui se traduit par une baisse des décisions d'investissements des communes.

Avec la construction du réseau public en fibre optique, le SYANE conserve néanmoins un niveau d'investissements élevé, et contribue ainsi au soutien de l'économie locale, des entreprises de travaux publics, et de l'emploi.

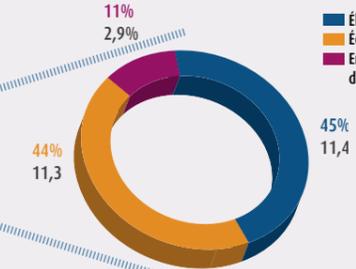
Répartition des investissements engagés en 2015 (en M€)

■ Réseaux d'Énergie
■ Réseaux Numériques
■ Autres investissements



Répartition des investissements sur les réseaux d'énergie (en M€)

■ Électricité
■ Éclairage public
■ Enfouissement coordonné des réseaux de télécommunications



Évolution des programmes d'investissements 2013-2015

	2013	2014	2015
Programme Réseaux d'Énergie	34,2 M€	29,8 M€	25,6 M€
Programme Réseaux Numériques	4,7 M€	8,2 M€	7,7 M€
Autres investissements (désignation de maîtrise d'ouvrage, électrification des sites isolés, appels à projets)	0,8 M€	0,8 M€	0,9 M€
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	39,7 M€	38,8 M€	34,2 M€

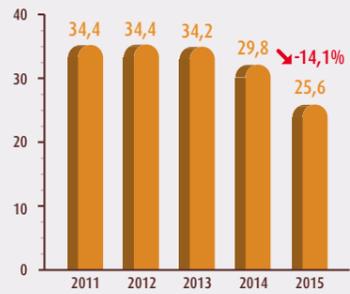
Programme réseaux d'énergie : 25,6 M€ d'investissements

Les investissements sur les réseaux d'énergie ont diminué en 2015 de 14,1 %, passant de 29,8 M€ à 25,6 M€.

La baisse est plus particulièrement marquée sur les réseaux d'électricité (-20 %) et l'enfouissement coordonné des réseaux de télécommunications (-21 %), alors que les investissements sur les réseaux d'éclairage public restent, dans la continuité des années précédentes (-4 %). Le nombre d'opérations a également baissé, passant de 184 à 146 opérations.

Évolution des dépenses engagées 2011-2015 (en M€)

Moyenne des dépenses annuelles engagées depuis 2011 : 31,7M€.



Évolution du nombre d'opérations engagées 2011-2015

Moyenne du nombre annuel d'opérations engagées depuis 2011 : 180 opérations.

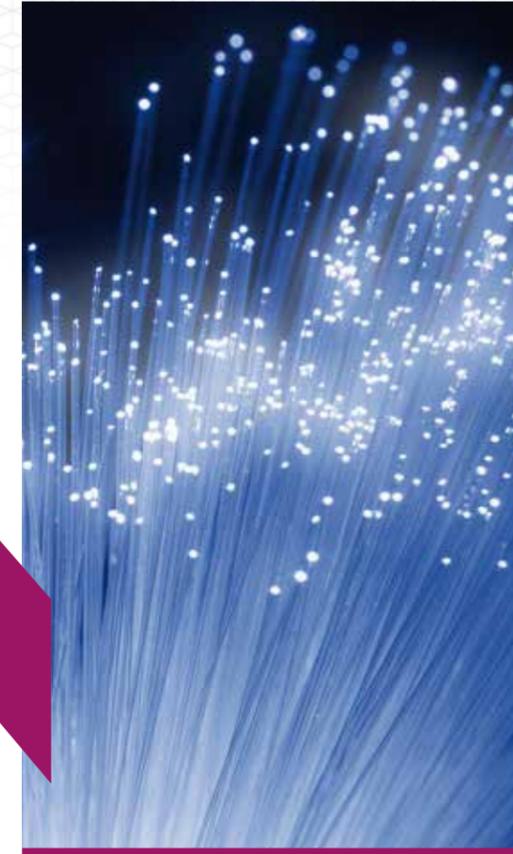


Programme réseaux numériques : une étape majeure vers l'ouverture des services du réseau public en fibre optique du SYANE

L'année 2015 a été marquée par la conclusion de la délégation de service public pour l'exploitation et la commercialisation du réseau public en fibre optique du SYANE. Un contrat de 15 ans a été signé le 20 octobre 2015 avec la société TUTOR, ouvrant la voie vers la mise en service commerciale du réseau.

7,7 M€ ont été engagés en 2015 pour la poursuite de la construction du réseau. En 2015, le Syndicat a dû redéfinir l'ingénierie technique afin de s'adapter à l'évolution du contexte national et de se mettre en conformité avec les orientations et les prescriptions techniques actuelles des opérateurs de télécommunications. Ces évolutions ont engendré un retard dans la construction des artères principales. Ainsi, à fin 2015, 590 km de génie civil ont été réalisés et 130 km de fibre optique tirés.

La construction s'est cependant poursuivie en parallèle avec le lancement des études pour la réalisation des réseaux de desserte.



LES MARCHÉS PUBLICS

CHIFFRES

- 120 marchés publics de travaux dont 32 opérations en groupement de commandes (totalisant 78 marchés).
- 20 marchés de services.

La mutualisation des procédures permet d'assurer une meilleure coordination des travaux réalisés par différents intervenants, de limiter la gêne pour les habitants et de maîtriser les coûts financiers.

Le SYANE réaffirme son engagement en faveur de la transition énergétique

En 2015, le SYANE a poursuivi le renforcement de son engagement en faveur de la transition énergétique. Cette volonté s'est notamment traduite par :

- ▀ **Le lancement du service de Conseil en Énergie:** à travers ce service, le SYANE apporte un soutien personnalisé aux collectivités dans la mise en place d'une politique énergétique maîtrisée. En lien direct avec les élus et les services, le Conseiller Énergie intervient sur des projets liés au développement des énergies renouvelables et à la maîtrise des consommations énergétiques du patrimoine public (bâtiments, éclairage, flotte de véhicules).
- ▀ **L'affirmation de l'engagement du SYANE en faveur de la mobilité électrique:** le SYANE a confirmé en 2015 son engagement dans la mobilité électrique avec la prise de la compétence IRVE (Infrastructures de recharge pour Véhicules électriques) et la préparation du déploiement d'un réseau public départemental de bornes et d'un service de recharge pour véhicules électriques et hybrides.
- ▀ **La reconduction des Appels à Projets pour soutenir la rénovation énergétique des bâtiments publics et le développement des énergies renouvelables:** 9 nouveaux projets ont été retenus en 2015 pour un montant total de subventions de 512 000 €.
- ▀ **La validation de nouvelles orientations stratégiques fin 2015 en faveur de la transition énergétique.**



Chapitre 1 PRÉSENTATION DU SYANE

Le SYANE, service public des Énergies et de l'Aménagement numérique de la Haute-Savoie

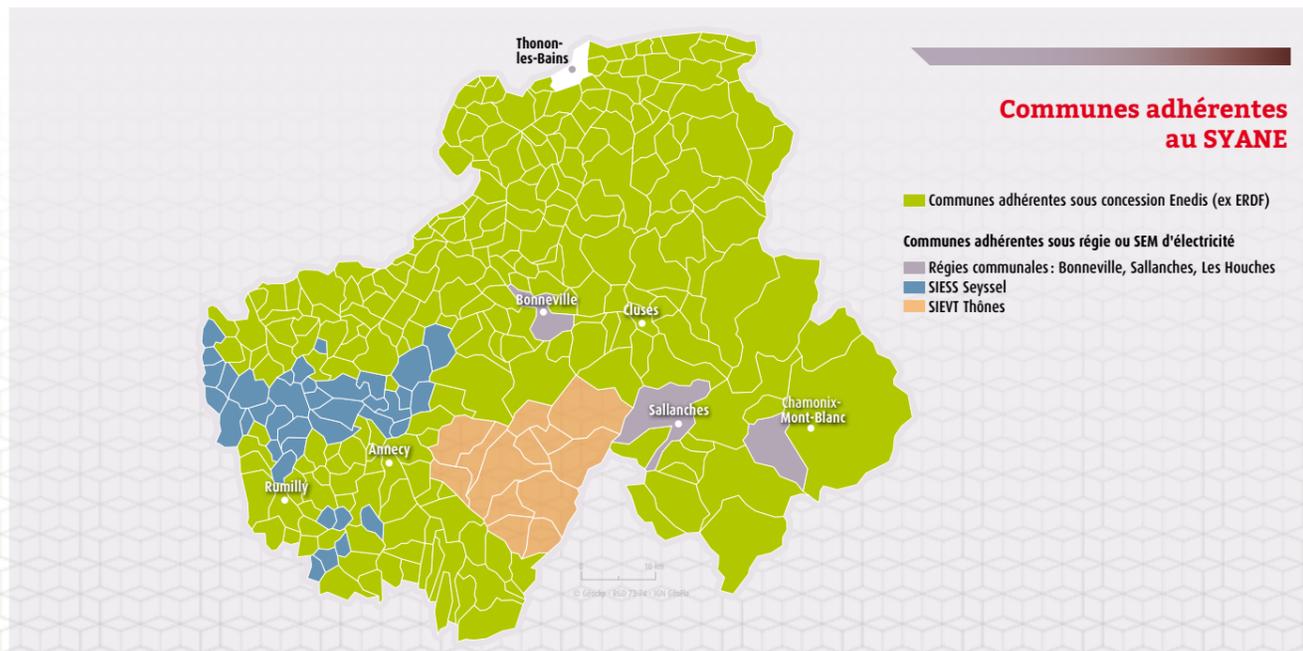
Expert des énergies et des réseaux, le SYANE s'affirme aujourd'hui comme un acteur majeur de l'aménagement de la Haute-Savoie.

Créé en 1950 pour organiser le service public de la distribution d'électricité, le SYANE réalise d'importants travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunications. 65 ans après sa création, le Syndicat s'est progressivement diversifié pour répondre aux nouveaux enjeux territoriaux (gaz, bornes de charge pour véhicules électriques, efficacité énergétique, énergies renouvelables, aménagement numérique).

Guidé par un esprit d'équité et de solidarité, il propose aujourd'hui des projets et moyens mutualisés, au service des communes et des intercommunalités.

Le SYANE est un syndicat "mixte" ouvert composé par :

- Les 236 communes sous concession Enedis (ex ERDF) hors Thonon-les-Bains - au 1^{er} janvier 2016.
- Les 5 collectivités sous régie ou SEM d'électricité :
 - Bonneville
 - Les Houches
 - Sallanches
 - Le Syndicat intercommunal d'énergies de la vallée de Thônes (SIEVT : 14 communes dont 1 en Savoie)
 - Le Syndicat intercommunal d'électricité et de services de Seyssel (SIESS : 39 communes)
- Le Département de la Haute-Savoie



LES NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ZOOM

En anticipation de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République et de la loi de Transition Énergétique pour la croissance verte, publiées en août 2015, le SYANE a engagé, dès juin 2015, une réflexion sur son positionnement dans le domaine des énergies.

Dans ce cadre, le Comité du SYANE a approuvé, en décembre 2015, des orientations stratégiques majeures en faveur de la transition énergétique :

- Agir pour des réseaux d'énergie performants, modernisés, aptes à accompagner et faciliter la transition énergétique, au service du territoire.
- Développer et renforcer l'accompagnement aux collectivités à travers des actions concrètes, des projets et services mutualisés :
 - Continuer à assurer et développer des actions pour l'efficacité énergétique : soutien à la rénovation énergétique des bâtiments publics, programme EPure pour un éclairage public responsable, développement des énergies renouvelables...
 - Proposer l'accompagnement des intercommunalités à la planification (PCAET, TEPOS...)
- Porter des projets d'avenir structurants et contribuer ainsi au développement économique du territoire et à la transition énergétique :
 - Soutenir et favoriser la mobilité électrique avec le réseau public de bornes de charge pour véhicules électriques
 - Poursuivre la construction du réseau public en fibre optique et contribuer au développement des usages et services (smart grids, smart cities...)



Cette réflexion a été nourrie par les échanges du SYANE avec d'autres Syndicats, notamment avec le Syndicat départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée (SYDEV), rencontré en septembre 2015.



Des instances partiellement renouvelées en 2015

Comité : 8 nouveaux délégués départementaux

Le 10 juin 2015, le Comité du SYANE a procédé au renouvellement partiel de ses instances. Suite aux élections départementales de mars, les **8 nouveaux délégués** désignés par le Conseil départemental ont été installés, dont 4 ont été élus membres du Bureau du SYANE.

Conformément aux statuts du SYANE, deux délégués du Conseil départemental sont désignés par arrondissement pour siéger au Comité :

- **Jean-Paul AMOUDRY et Christian HEISON**, pour l'arrondissement d'Annecy.
- **Jean-Louis MIVEL et Raymond MUDRY** pour l'arrondissement de Bonneville.
- **Virginie DUBY-MULLER et Raymond BARDET** pour l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois.
- **Joël BAUD-GRASSET et Richard BAUD** pour l'arrondissement de Thonon-Les-Bains.

Ces 8 nouveaux délégués rejoignent ainsi le Comité du SYANE, composé également de **82 délégués titulaires des communes** et de **9 représentants des communes** sous régie ou SEM d'électricité.

4 de ces délégués départementaux ont été élus membres du Bureau du SYANE, composé au total de **30 membres** :

- **Jean-Paul AMOUDRY**
- **Jean-Louis MIVEL**
- **Raymond BARDET**
- **Joël BAUD-GRASSET**

Les Commissions

Le SYANE dispose de 11 commissions dont 3 administratives et 8 techniques, qui étudient, analysent et présentent des propositions d'orientations stratégiques et budgétaires dans leurs domaines respectifs. Menées sous la responsabilité d'un Vice-Président délégué, elles sont composées de délégués du Comité.

3 Commissions administratives :

- Commission d'ouverture des plis (COP)
- Commission d'appels d'offres (CAO)
- Commission consultative des services publics de l'électricité et du gaz (CCSPL)

8 Commissions techniques :

- Commission « Administration Générale et Finances »
- Commission « Travaux sur les réseaux d'énergie »
- Commission « Services publics de la distribution de l'électricité et du gaz »
- Commission « Éclairage Public »
- Commission « Énergie/Environnement »
- Commission « Fourniture et achats d'énergie et développement du gaz naturel »
- Commission « Communications électroniques et Aménagement numérique »
- Commission « Prospective sur les usages du numérique »

L'exécutif du SYANE en 2015

Élection du Président du SYANE :

Le 10 juin 2015, Jean-Paul AMOUDRY, Conseiller départemental du Canton de Faverges, a été réélu Président du SYANE à l'unanimité. Seul candidat à sa succession, il poursuit ainsi son engagement actif au sein du SYANE, dont il assure la présidence depuis 2001.



Le Président :

- **Jean-Paul AMOUDRY**
Président du SYANE
Conseiller départemental élu du Canton de Faverges

Les Vice-Présidents :



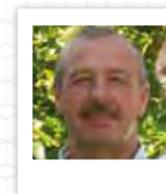
- **Gilbert ALLARD**
Vice-Président du SYANE délégué aux Services publics de la distribution de l'électricité et du gaz
Maire de Cornier et Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays Rochois



- **Joël BAUD-GRASSET**
Vice-Président du SYANE délégué aux Communications électroniques et à l'Aménagement numérique
Conseiller départemental élu du Canton de Sciez



- **Gilbert CATALA**
Vice-Président du SYANE délégué à l'Éclairage public
Maire de Thyez et Vice-Président de la Communauté de Communes Cluses-Arve et Montagnes



- **Joseph DEAGE**
Vice-Président du SYANE délégué aux Travaux sur les réseaux d'énergie
Maire du Lyaud et Président de la Communauté de Communes des Collines du Léman

Élection d'un nouveau Vice-Président pour le SYANE

Le 10 juin 2015, Joël BAUD-GRASSET, Conseiller départemental du Canton de Sciez, a été élu Vice-Président du SYANE, suite à la vacance du poste occupé jusqu'alors par Jean NEURY, ancien délégué du Conseil général ne s'étant pas représenté aux dernières élections départementales.



- **Gilles FRANCOIS**
Vice-Président du SYANE délégué à la Fourniture et aux achats d'énergie et au Développement du gaz naturel
Maire d'Argonay, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération d'Annecy et Vice-Président du Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Services de Seyssel



- **André MUGNIER**
Vice-Président du SYANE délégué aux Finances et à l'Administration générale
Maire-Adjoint d'Annecy

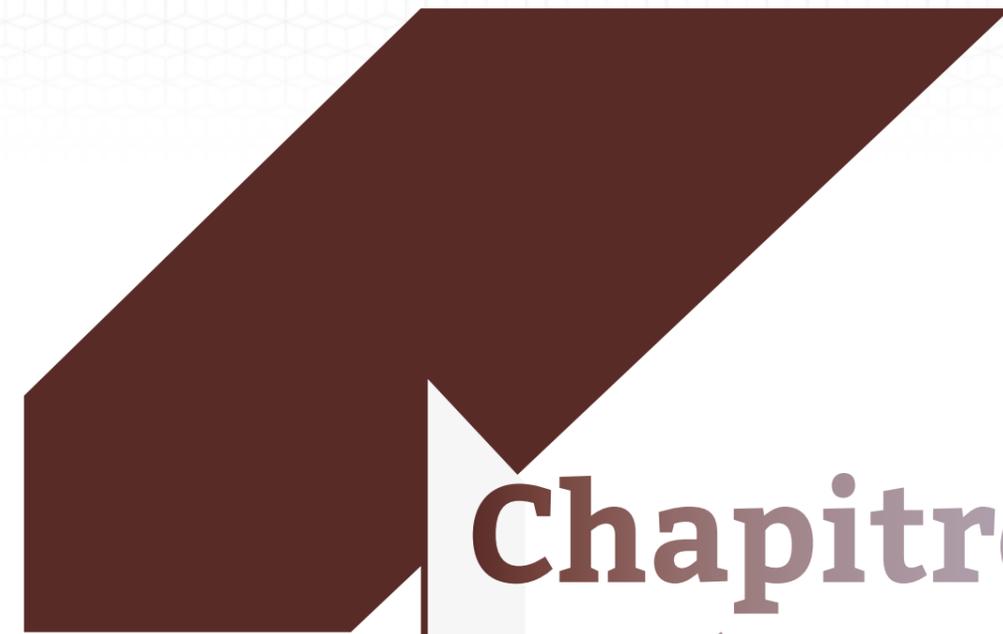


- **Éric PEUGNIEZ**
Vice-Président du SYANE délégué à la Prospective sur les usages du numérique
Délégué d'Annemasse



- **Raymond VILLET**
Vice-Président du SYANE délégué à l'Énergie/Environnement
Maire de Vers et Vice-Président de la Communauté de Communes du Genevois

1 Syndicat: 6 compétences, 3 axes stratégiques



Chapitre 2

LES RÉSEAUX D'ÉNERGIE :

garantir des services publics locaux de l'électricité et du gaz de qualité



Autorité organisatrice et concédante de la distribution publique de l'électricité et du gaz, le SYANE veille à la bonne qualité des réseaux et des services publics locaux de l'énergie, en concertation avec les Entreprises Locales de Distribution et les concessionnaires.

Le SYANE agit, d'une part, en investissant sur les réseaux d'électricité et d'éclairage public et, d'autre part, à travers ses obligations de contrôle et ses missions de service public. Il porte notamment un Plan Qualité pour des réseaux performants, au service des territoires.

Le Syndicat propose également des achats groupés d'électricité et de gaz, permettant ainsi aux collectivités, organismes et établissements publics adhérents de bénéficier des meilleurs prix du marché pour une qualité de service optimale.

Investir pour des réseaux d'énergie de qualité au service du territoire

Le SYANE agit pour la qualité des réseaux en investissant sur les infrastructures d'électricité et d'éclairage public. 25,60 M€ d'investissements ont été engagés en 2015.

Réseaux d'électricité : des investissements en baisse

Avec 11,4 M€ engagés en 2015, les investissements sur les réseaux d'électricité sont en baisse de 20 % par rapport à 2014.

Cette évolution traduit la diminution des investissements des communes dans un contexte économique et budgétaire contraint et incertain. On note néanmoins une augmentation de 63 % des opérations de sécurisation, passées de 0,7 M€ en 2014 à 1,9 M€ en 2015. Ces opérations participent à l'amélioration de la qualité des réseaux d'électricité.

Évolution des investissements 2011-2015 (en M€)

Moyenne des dépenses annuelles engagées depuis 5 ans : 15,3 M€

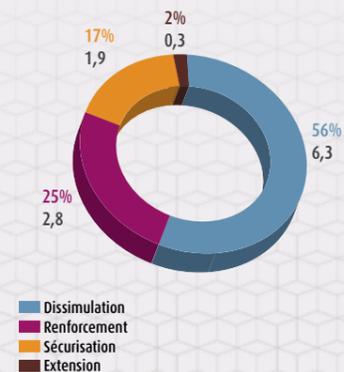


Évolution du nombre d'opérations incluant des travaux sur les réseaux d'électricité 2011-2015

Moyenne du nombre d'opérations engagées depuis 5 ans : 133

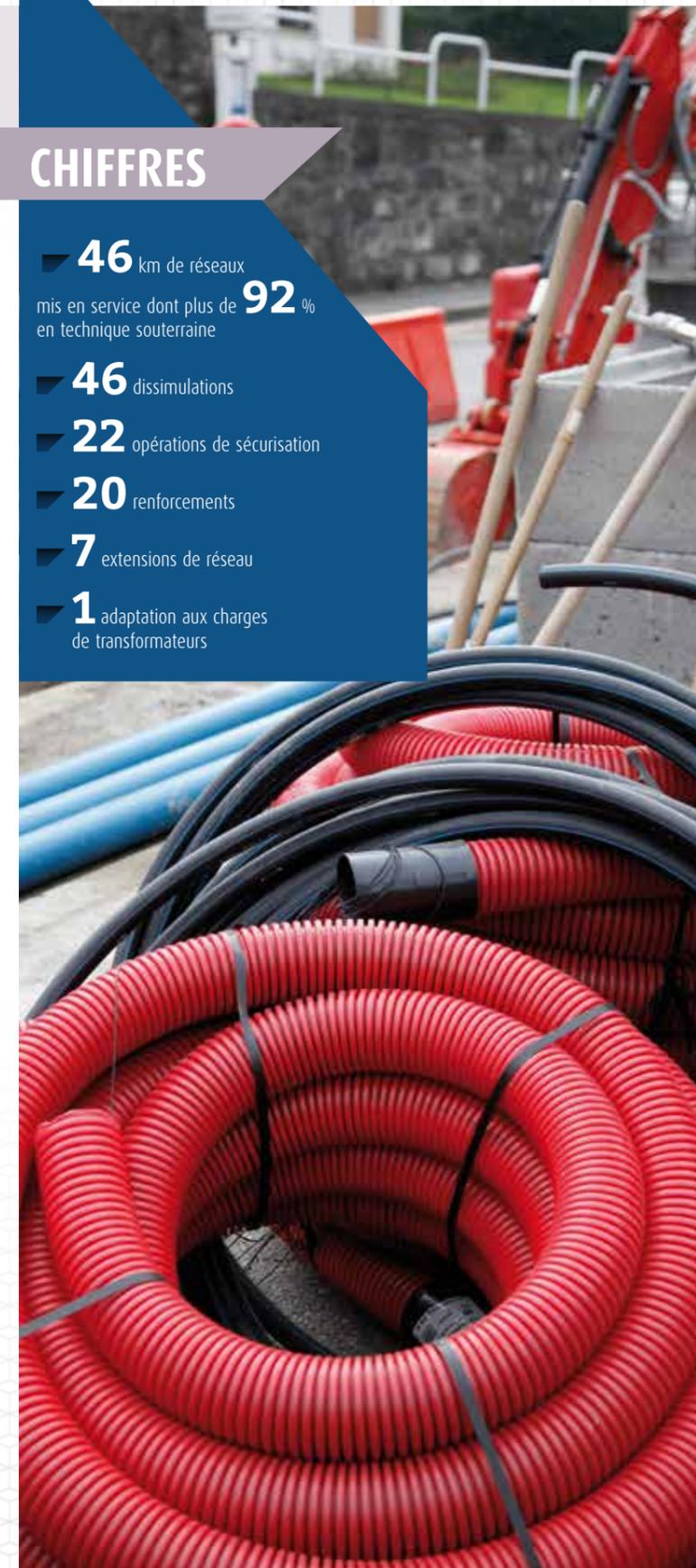


Répartition des investissements en 2015 (en M€)



CHIFFRES

- **46** km de réseaux mis en service dont plus de **92 %** en technique souterraine
- **46** dissimulations
- **22** opérations de sécurisation
- **20** renforcements
- **7** extensions de réseau
- **1** adaptation aux charges de transformateurs



UN ACCORD ENTRE Enedis (EX-ERDF) ET LE SYANE POUR LA QUALITÉ DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES EN HAUTE-SAVOIE

Le 6 novembre 2015, Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE, et Benoît KIRBA, Directeur territorial Enedis Annecy-Léman, ont signé une convention renforçant leur partenariat pour le service public de la distribution d'électricité en Haute-Savoie. Cette convention traduit l'engagement d'Enedis de contribuer financièrement aux travaux d'enfouissement esthétique des réseaux électriques, réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SYANE. Cet engagement est régi par l'article 8 du cahier des charges de concession entre le SYANE et Enedis. La convention spécifique, arrivée à son terme fin 2014, est renouvelée pour 3 ans et fixe la participation financière d'Enedis en Haute-Savoie à 410 000 € par an (2015 à 2017).

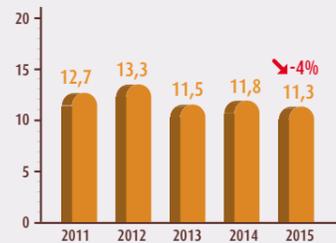
La signature de cette convention marque la volonté forte et conjointe du SYANE, autorité organisatrice et concédante du service public de la distribution d'électricité en Haute-Savoie, et d'Enedis, concessionnaire, d'investir pour des réseaux de qualité performants et respectueux de l'environnement, au bénéfice des communes de la Haute-Savoie sous concession Enedis.

Réseaux d'éclairage public : un maintien des investissements

Avec 11,3 M€ en 2015, les investissements sur les réseaux d'éclairage public s'inscrivent dans la continuité des années précédentes malgré une légère baisse de 4 %. La part des investissements engagés dans la rénovation est en hausse constante depuis deux ans (+1 M€ entre 2014 et 2015).

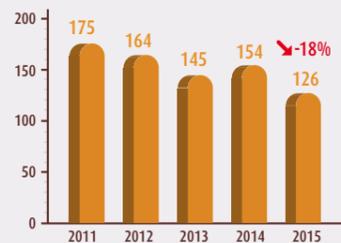
Évolution des investissements 2011-2015 (en M€)

Moyenne des dépenses annuelles engagées depuis 5 ans : 12,1 M€



Évolution du nombre d'opérations incluant des travaux sur les réseaux d'éclairage public 2011-2015

Moyenne du nombre d'opérations engagées depuis 5 ans : 152



Enfouissement coordonné des réseaux de télécommunications

72 opérations se sont accompagnées en 2015 d'un enfouissement coordonné des réseaux de télécommunications, pour un montant de 2,9 M€, soit une baisse de 21 % par rapport à 2014 (3,7 M€).



Évolution des investissements en 2015 (en M€)

Moyenne des dépenses annuelles engagées depuis 5 ans : 4,26 M€



Réseaux de gaz naturel : deux nouvelles extensions en 2015

Autorité organisatrice et concédante du service public du gaz pour les 115 communes lui ayant transféré la compétence, le SYANE agit pour le développement des réseaux de gaz naturel. Dans ce cadre, il réalise notamment des études de faisabilité et conduit des procédures de délégations de service public.

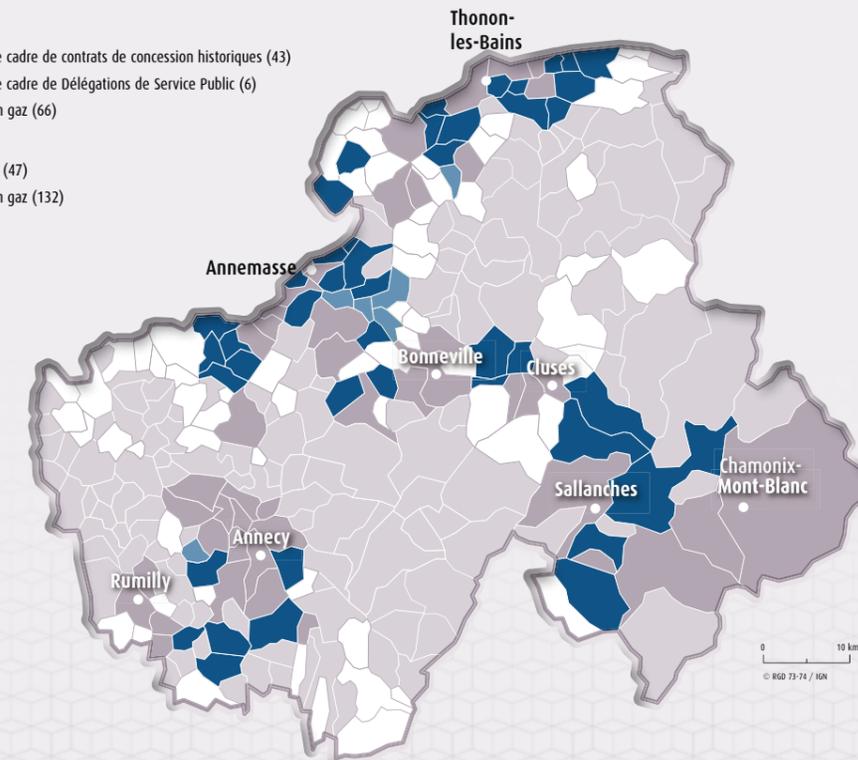
49 communes sont aujourd'hui desservies en gaz après le transfert de la compétence par la commune de Gaillard en décembre 2015. Pour ces communes, le SYANE assure le contrôle de la concession et intervient lors d'extensions de réseaux existants.

Pour les 66 communes non desservies en gaz, le SYANE peut réaliser, à leur demande, une étude pour estimer la faisabilité d'une desserte. Si l'étude s'avère concluante, le SYANE lance et mène la procédure de délégation de service public.

En 2015, le SYANE n'a pas reçu de demandes d'études de faisabilité pour établir un nouveau réseau. Cependant, le Syndicat a finalisé les deux études de densification sur les communes d'Amancy et de Fillinges. Ces études ont permis l'engagement, fin 2015, des travaux d'extension, poursuivis en 2016 pour obtenir un réseau de 2796 mètres pour Fillinges et 825 mètres pour Amancy. Ces extensions ont été en partie financées par une subvention d'équilibre apportée par les communes.

Périmètre des concessions gaz historiques et DSP

- Autorité organisatrice SYANE
- Communes desservies dans le cadre de contrats de concession historiques (43)
 - Communes desservies dans le cadre de Délégations de Service Public (6)
 - Communes non desservies en gaz (66)
- Autres
- Communes desservies en gaz (47)
 - Communes non desservies en gaz (132)



Contrôler et agir pour un service public et une fourniture d'énergie de qualité

Contrôler la distribution publique d'électricité et de gaz

Autorité organisatrice et concédante de la distribution publique d'électricité et du gaz, le SYANE assure le contrôle des concessions. Il veille à la bonne application des contrats par les concessionnaires et analyse, chaque année, la qualité des services aux usagers, les investissements réalisés par les concessionnaires, l'évolution des patrimoines et leur valorisation financière.

Depuis 2011, l'Union des Syndicats d'énergies de Rhône-Alpes (USERA) lance un groupement de commandes pour le contrôle des concessions afin notamment de comparer les indicateurs par département.

Contrôle de la concession départementale électricité

Le SYANE est autorité organisatrice et concédante de la distribution publique d'électricité pour 236 communes de la Haute-Savoie dans le cadre d'un contrat départemental d'une durée de 30 ans.

Les principales conclusions du rapport de contrôle électricité 2015 (sur les données 2014):

- En 2014, l'exploitation de la concession par les délégataires Enedis (ex-ERDF) et EDF, a globalement été bien menée, au vu des principaux indicateurs techniques, financiers et de qualité de service, dans la continuité des années précédentes.
- Le SYANE reste néanmoins vigilant sur un certain nombre d'éléments, notamment sur le suivi des corrections d'inventaires techniques, la hausse du nombre de micro-coupures et le vieillissement des ouvrages.
- Le SYANE reste également toujours en attente d'un certain nombre d'éléments sur lesquels le concessionnaire ENEDIS communique insuffisamment.

Les élus du SYANE ont ainsi réitéré leur demande auprès du concessionnaire sur la nécessité de bénéficier d'un certain nombre d'éléments indispensables au bon exercice de la concession et à son contrôle:

- La transmission de l'ensemble des éléments permettant de reconstituer le compte « droits du concédant », et en particulier l'inventaire exhaustif des ouvrages présentant les origines de financement détaillées par ouvrage.
- Une poursuite de l'amélioration du compte d'exploitation du distributeur à une maille plus proche de la concession.
- Des informations plus précises concernant l'énergie injectée dans le réseau par catégorie de producteurs, et leur localisation sur le réseau.
- Des engagements plus significatifs sur les investissements délibérés du concessionnaire afin d'améliorer la qualité de l'électricité et des réseaux.



© Christian Pedroni

Contrôle des concessions gaz

Le SYANE est l'autorité concédante et organisatrice de la distribution publique de gaz pour 115 communes de Haute-Savoie. Il assure le contrôle des concessions pour les 49 communes desservies en gaz.

Les principales conclusions du rapport de contrôle gaz 2015 (sur les données 2014):

- Les principaux indicateurs de suivi de patrimoine évoluent de manière cohérente et satisfaisante par rapport aux années précédentes et n'appellent pas de commentaire particulier.
- On constate une amélioration de la cohérence communale des états d'inventaires technique et comptable sur les canalisations, ainsi qu'un des meilleurs taux de cohérence d'inventaires au niveau de l'USERA.
- Pour ce qui concerne la qualité de service, elle se maintient à un bon niveau avec un nombre d'incidents stable et un taux de fuites contenu rapporté au nombre d'usagers desservis.
- L'amélioration des statistiques permet de rendre compte de manière significative des prestations réalisées par GrDF dans le cadre de son catalogue.
- Toutefois, le SYANE est en attente de précisions concernant certaines données financières et comptables:
 - Des précisions sur les « droits du concédant ».
 - L'inventaire exhaustif des ouvrages présentant les origines de financement détaillées par ouvrage.
 - Le compte d'exploitation à l'échelle de la concession: celui-ci devrait être transmis au SYANE lors des prochains contrôles suite aux nouvelles applications législatives de 2015. L'article 42 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte impose, en effet, un nouveau cadre réglementaire concernant la nature des informations que le distributeur doit remettre à l'autorité concédante dans le Compte Rendu annuel d'Activité de Concession.



Présentation du Compte Rendu annuel d'Activité du Concessionnaire (CRAC) par Enedis (15 septembre 2015)

Un plan d'action départemental pour la qualité des réseaux

Enjeu prioritaire, le SYANE a poursuivi, en 2015, son programme d'actions en faveur de la qualité des réseaux d'électricité en Haute-Savoie. Les objectifs ? Moderniser et adapter les réseaux face à l'évolution des nouveaux usages, tout en maintenant une qualité de fourniture d'électricité conforme et satisfaisante.

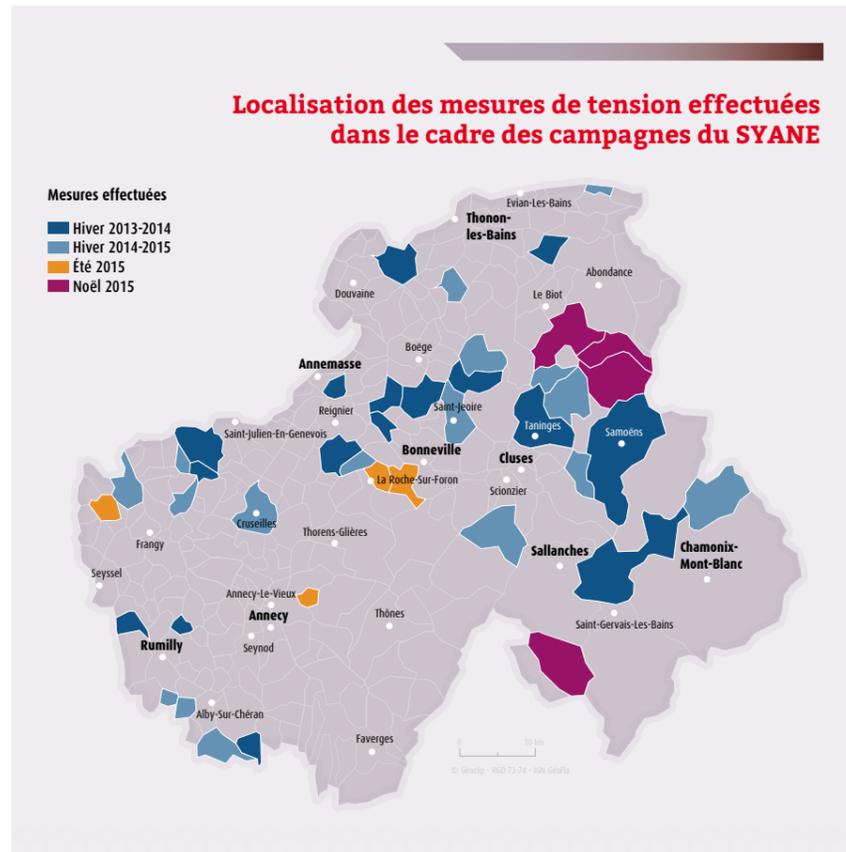
Ce plan d'actions s'inscrit en complément des Conférences départementales d'Investissement.

En 2015, il se décline en 3 volets :

Diagnosics qualité des réseaux et de la fourniture d'électricité :

Le SYANE a réalisé, en 2015, 3 campagnes de mesures. Ces campagnes, effectuées dans le but de s'assurer de la qualité de l'électricité distribuée chez les usagers, ont ciblé des zones et/ou des périodes particulières : période hivernale, période estivale avec présence de producteurs d'électricité, période de Noël à proximité ou dans les stations de ski.

Les résultats issus de ces campagnes ont été analysés en concertation avec le gestionnaire de réseau. Ces résultats contribuent à constituer un observatoire de la qualité et à alimenter la programmation des investissements établie.



Programme d'investissements liés à la qualité :

Le SYANE et Enedis (ex-ERDF) ont poursuivi leur travail commun pour l'élaboration du Programme Coordonné de Développement et de Modernisation des Réseaux (PCDMR). Après un premier travail de diagnostic réalisé en 2014 et le ciblage de zones géographiques prioritaires, le SYANE et Enedis (ex-ERDF) ont réalisé, en 2015, un travail concerté d'analyse permettant d'identifier les actions à réaliser en priorité (actions d'exploitation et travaux sur le réseau). Un premier volet de ce programme a permis de fixer les investissements coordonnés à réaliser par les deux maîtres d'ouvrage (le SYANE et Enedis) en matière de sécurisation des réseaux et d'amélioration de la qualité de l'alimentation.

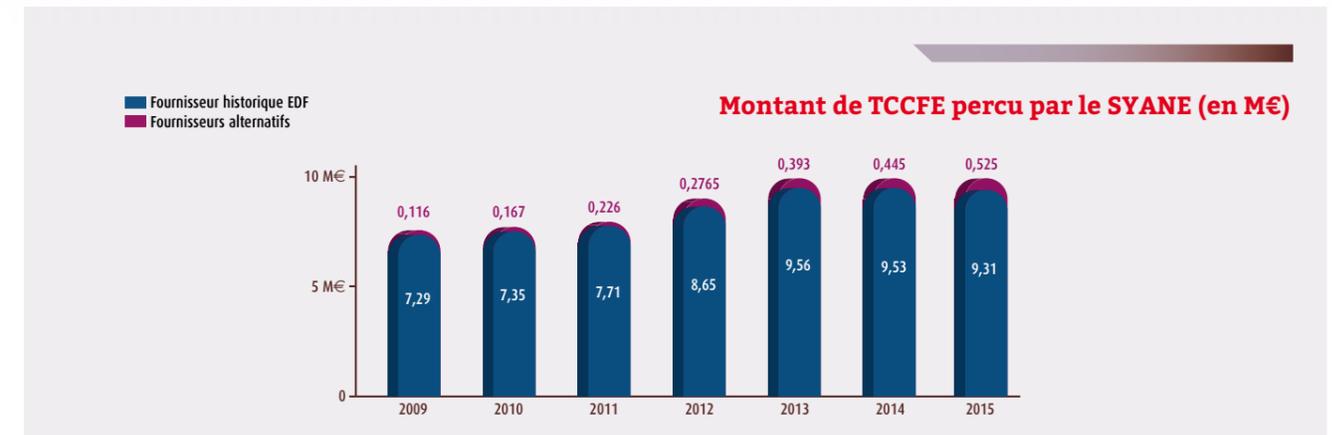
Poursuite du plan de sécurisation :

Le SYANE a poursuivi la réalisation du plan de sécurisation lancé en 2010 à son initiative. Avec la poursuite des phases 3 et 4, initiées respectivement en 2013, le Syndicat continue la mise en sécurité des réseaux aériens fils nus de faible section. Le SYANE a ainsi investi dans ce programme 1,9 M€ en 2015.

Contrôler la taxe communale sur les consommations finales d'électricité

Le SYANE perçoit, contrôle et reverse la taxe communale sur les consommations finales d'électricité pour 210 communes de la Haute-Savoie.

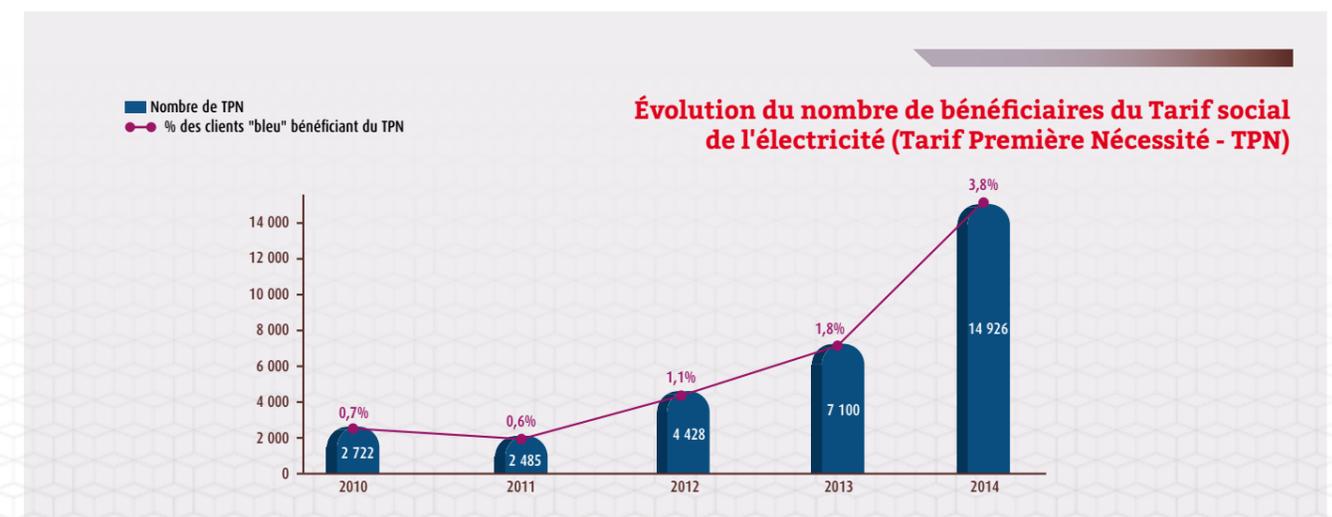
En 2015, 9,8 M€ ont été collectés, contrôlés par le SYANE puis reversés aux communes, soit une baisse de 2 % par rapport à 2014. 95 % (9,3 M€) proviennent du fournisseur historique EDF et 5 % (0,5 M€) sont issus des fournisseurs alternatifs. En 2015, 13 fournisseurs alternatifs ont été actifs en Haute-Savoie, soit 2 de plus qu'en 2014.



Un service public soucieux de lutter contre la précarité énergétique

Dans le cadre de sa mission de service public, le SYANE veille à la bonne mise en œuvre des tarifs sociaux de l'énergie. La lutte contre la précarité énergétique doit permettre de garantir un accès à l'énergie à des conditions acceptables pour tous. Depuis 2012, ces tarifs sont appliqués automatiquement aux foyers dont les ressources donnent droit à l'aide à l'acquisition d'une complémentaire Santé (ACS).

En 2015, le SYANE a poursuivi le contrôle auprès des fournisseurs. 4 fournisseurs, parmi les principaux, ont été entendus sur place (EDF, ENGIE, Direct Énergie et ENI). Ces audits ont permis de vérifier la bonne mise en œuvre des tarifs sociaux de l'énergie par chacun des fournisseurs et de s'interroger sur l'organisation interne mise en place.



L'article 201 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 prévoit la mise en place d'un chèque énergie, en lieu et place de l'application des tarifs sociaux de l'énergie. Sa généralisation devrait être effective au 1^{er} janvier 2018. Le chèque énergie permettra d'élargir les aides apportées aux consommateurs d'énergie en difficultés, et donc de ne plus limiter les aides à l'électricité et au gaz. Le contrôle de son application ne relèvera plus désormais des missions dévolues aux autorités organisatrices de la distribution publique d'électricité et du gaz, et donc n'incombera plus au SYANE.

Optimiser les achats d'énergie

Suite au lancement des groupements de commandes pour l'achat groupé d'électricité et de gaz naturel en 2014, le SYANE a mis en service la fourniture de gaz naturel au 1^{er} avril 2015 et la fourniture d'électricité au 1^{er} novembre. Avec ces groupements, le SYANE a permis aux communes, intercommunalités et organismes publics de bénéficier des meilleurs prix du marché et d'une qualité de service optimale grâce à la mutualisation et à une mise en concurrence unique.

Achat groupé de gaz naturel (2015-2017)

Suite au lancement de l'appel d'offres pour l'achat groupé de gaz naturel, le SYANE a attribué, le 4 mars 2015, le premier marché d'achat groupé au fournisseur ENI. **La fourniture de gaz naturel pour les 805 sites concernés, pour un volume annuel de 170 GWh, a commencé au 1^{er} avril 2015.**

Divisé en deux lots, le marché représente une économie globale d'environ 1,8 M€ pour les 104 adhérents (collectivités, intercommunalités et établissements publics) de Haute-Savoie et de Savoie, soit un gain de 17 % à 20 % par rapport aux anciens tarifs réglementés de vente. De plus, le prix obtenu dans le cadre de la consultation étant révisable, les adhérents bénéficient également de la baisse actuelle des prix du gaz.

La procédure de groupement de commandes pour le prochain marché d'achat de gaz naturel a été engagée au printemps 2016 par le SYANE.



3 avril 2015 - Réunion d'information aux adhérents suite à l'attribution du marché d'achat groupé de gaz à Reigner.

Achat groupé d'électricité (2015-2018)

La fourniture d'électricité pour les 217 adhérents (collectivités, intercommunalités et établissements publics) de Haute-Savoie a démarré le 1^{er} novembre 2015. La mise en application du contrat d'achat groupé d'électricité fait suite à l'attribution du marché au fournisseur d'électricité ENALP, associé aux Régies gaz électricité de Bonneville et de Sallanches, le 1^{er} septembre 2015. Le contrat propose notamment une option d'offre d'énergies 100 % renouvelables.

Les prix obtenus par le SYANE font apparaître des gains de 11 % à 12 % par rapport aux tarifs réglementés de vente. Les membres de ce groupement bénéficieront ainsi d'une économie annuelle sur leur facture de 1,3 M€ pour une qualité de service optimale, avec une gestion télé-performante et locale. 772 points de livraison sont concernés pour un volume annuel de 113 GWh.



22 octobre 2015 - Réunion d'information aux adhérents suite à l'attribution du marché d'achat groupé d'électricité à la salle des Fêtes de Cornier.

CHIFFRES

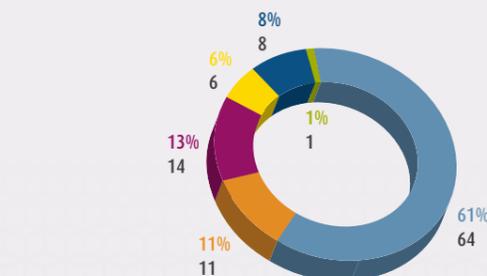
Achat groupé de gaz

- Nombre d'adhérents : **104**
- Nombre de sites concernés : **805**
- Volume d'électricité annuel : **170 GWh**

Achat groupé d'électricité

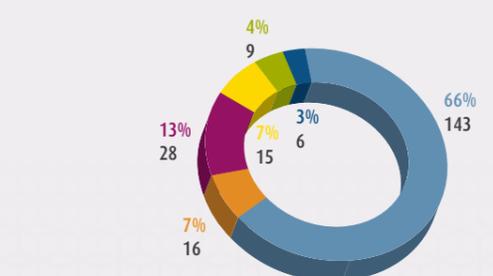
- Nombre d'adhérents : **217**
- Nombre de sites concernés : **772**
- Volume d'électricité annuel : **113 GWh**

Répartition des adhérents du groupement d'achats de gaz (2015-2017)

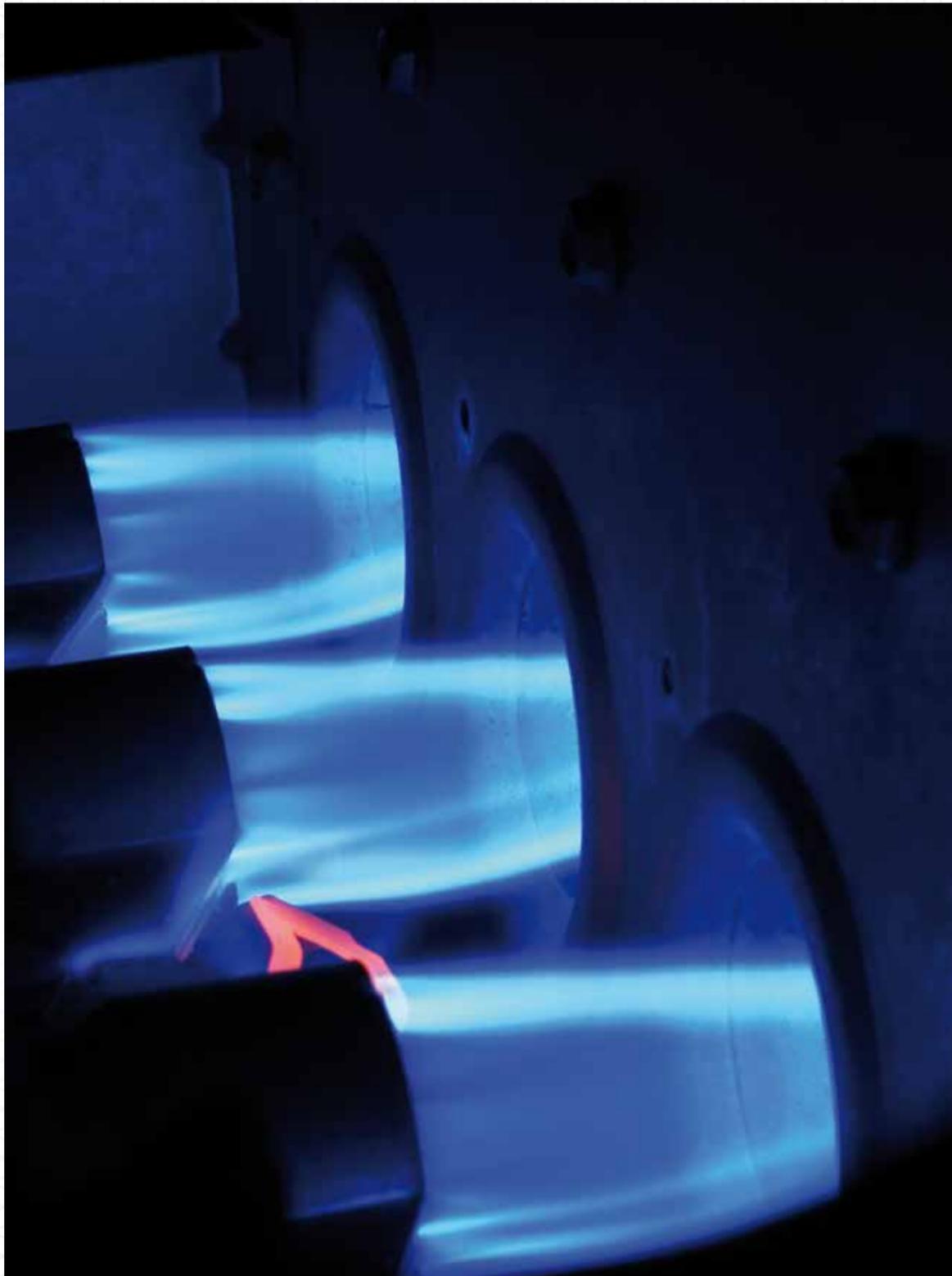


- Collectivités locales (communes et département)
- Communautés de communes
- Établissements d'enseignement
- Syndicat intercommunal
- Bailleurs sociaux et CCAS
- Établissements de santé

Répartition des adhérents du groupement d'achats d'électricité (2016-2018)



- Collectivités locales (communes et département)
- Communautés de communes
- Établissements d'enseignement
- Syndicat intercommunal
- Établissements de santé
- Autres organismes soumis au code des marchés publics



Chapitre 3

LE SYANE, acteur
opérationnel
de la transition
énergétique



Acteur opérationnel de l'Énergie, le SYANE accompagne les collectivités de Haute-Savoie dans leurs projets d'efficacité énergétique, de développement des énergies renouvelables et d'éclairage performant. Appels à Projets Énergie, Conseil en Énergie, Programme EPure, Études énergétiques, Électrification de sites isolés : à travers ses actions, le Syndicat affirme son engagement déterminé dans la transition énergétique.

Maîtriser l'énergie dans les bâtiments publics

4^e édition des Appels à Projets de Maîtrise de l'énergie, études énergétiques, valorisation des certificats d'énergie : le SYANE a poursuivi en 2015 sa politique affirmée en faveur de l'efficacité énergétique. En 2015, le Syndicat a également mis en place un nouveau service mutualisé pour apporter des conseils et un suivi individualisé pour une politique énergétique performante.

Connaître son patrimoine bâti

Le SYANE réalise des études énergétiques sur les patrimoines bâtis communaux et intercommunaux. En 2015, 3 audits énergétiques globaux ont été réalisés pour les communes de Saint-Jeoire, Metz-Tessy et Saint-Gingolph. Le montant global de ces études s'élève à 52 530 € TTC.

Entreprendre des projets de rénovation énergétique performants

Pour la 4^e année consécutive, le SYANE continue de soutenir, à travers ses Appels à Projets, les communes et intercommunalités dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments publics. En 2015, ce sont 8 projets performants qui ont bénéficié d'un soutien financier et technique du SYANE.

- la MJC d'Annecy-le-Vieux
- le Groupe scolaire de Passy
- la Maison Forte Mairie / École de Lathuile
- les Logements de la Gendarmerie de La-Roche-sur-Foron
- la Mairie-École de Marcellaz-en-Faucigny
- la Mairie de Servoz
- la Mairie de Saint-Gervais-les-Bains
- l'Hôtel de Ville de Bonneville

Ces 8 projets bénéficient d'un soutien financier total du SYANE de 412 000 € pour 1,8 M€ investis. La rénovation énergétique devrait permettre d'économiser, chaque année, 718 000 kWh et près de 169 tonnes de CO₂.

Par ailleurs, les rénovations de 4 bâtiments lauréats des Appels à Projets des éditions 2013 et 2014 ont été achevées et réceptionnées en 2015 :

- l'ancienne Mairie École de Sâles (Appel à Projets 2014)
- la Maison des Associations de Sâles (Appel à Projets 2013)
- l'École communale d'Entrevernes (Appel à Projets 2013)
- l'École du Centre de Saint-Pierre-en-Faucigny (Appel à Projets 2013)

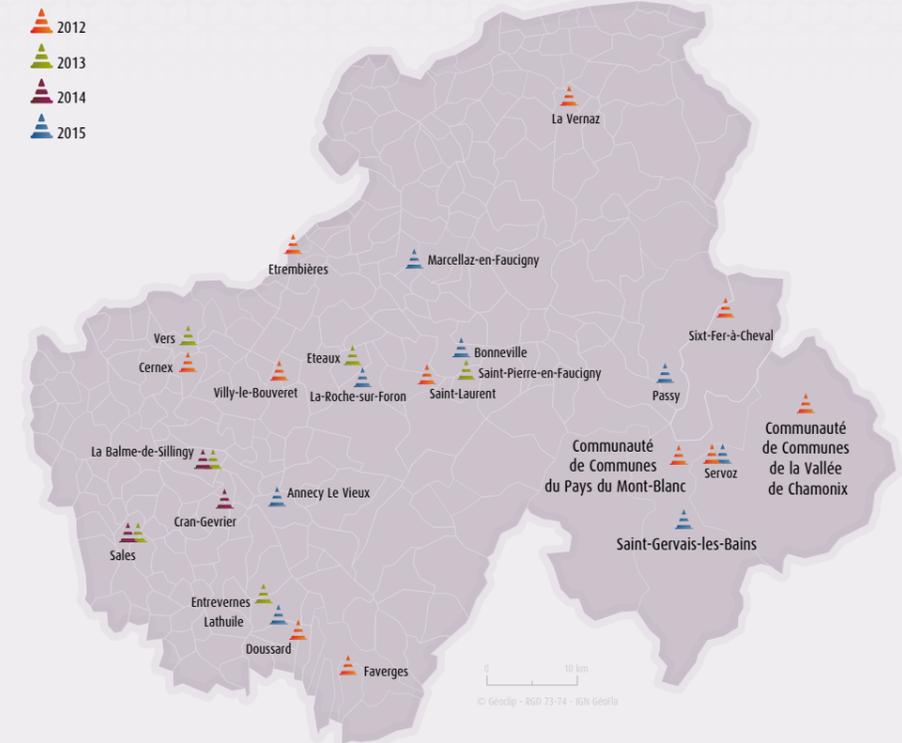


École d'Entrevernes à la fin des travaux de rénovation énergétique – Appel à Projets Énergies 2013.



Thermographies de l'École d'Entrevernes – Avant et Après travaux de rénovation énergétique

Cartographie des 28 projets lauréats depuis le lancement des Appels à Projets Maîtrise de l'énergie



En synthèse, les Appels à Projets de rénovation énergétique de bâtiments publics représentent depuis 2012 :

- 28 projets soutenus par le SYANE
- 8,7 M€ d'investissements cumulés
- 1,6 M€ de subventions du SYANE
- 799 tonnes de CO₂ devraient être évitées chaque année
- 3,2 GWh d'économies annuelles estimées

CHIFFRES

Informer et sensibiliser les collectivités

Dans le cadre de la convention entre le SYANE et Prioriterre, Prioriterre a effectué des actions de sensibilisation pour les communes d'Annecy-le-Vieux et de Cordon. L'association a également accompagné plusieurs collectivités dans le montage et l'établissement de dossiers techniques et financiers :

- Communauté de Communes du Bas Chablais : accompagnement dans le montage d'un rapport de préconisations de travaux énergétiques sur un logement communal.
- Commune d'Annecy-le-Vieux : accompagnement dans la réalisation d'une étude d'opportunité photovoltaïque et le montage de dossiers techniques et financiers pour déposer une candidature dans le cadre des Appels à Projets du SYANE.
- Communauté de Communes du Pays d'Evian : visite technique pour préconisations sur un bâtiment public.

Valoriser ses certificats d'économies d'énergie avec le SYANE

En 2015, le SYANE a déclaré 3,9 GWh cumac au titre des rénovations des bâtiments publics et 4 GWh cumac au titre de l'éclairage Public. Par ailleurs, dans le cadre de ses Appels à Projets, le SYANE a valorisé les certificats d'économies d'énergie (CEE) déposés en 2013 et 2014 par la vente d'environ 11,5 GWh cumac issus des rénovations de bâtiments publics, pour un montant de 34 915 €. Depuis 2015, le SYANE utilise l'outil de dépôt des dossiers Cdnergy élaboré par la Caisse des Dépôts pour déclarer et valoriser les CEE.

Les bénéfices apportés par la vente de ces CEE offrent au SYANE la perspective de mettre en place d'autres actions en faveur de la maîtrise de l'énergie.

ZOOM

LANCEMENT DU SERVICE DE CONSEIL EN ÉNERGIE

En 2015, le SYANE a lancé le service de Conseil en Énergie. Interlocuteur de proximité, le Conseiller Énergie apporte son soutien et son expertise aux communes et à leurs groupements dans les différentes étapes d'une politique énergétique maîtrisée.

Sa mission ? Proposer aux communes des conseils adaptés à leur territoire afin d'optimiser leurs consommations et leurs dépenses. Il peut également les accompagner dans la réalisation de projets énergétiques performants relatifs au développement des énergies renouvelables et à la maîtrise de l'énergie sur le patrimoine communal (bâtiments publics, éclairage public, flotte de véhicules). Afin de valoriser le territoire de manière globale, le Conseiller Énergie peut faire le lien avec les autres expertises du SYANE (mobilité électrique, éclairage public, smarts grids, numérique...). Le SYANE peut ainsi apporter aux collectivités, à la demande et dans le cadre de conventions adaptées, son accompagnement aux projets de territoire et à la mise en œuvre de plans d'actions opérationnels (PCAET, TEPOS, TEPCV...).

8 communes ont adhéré au service de Conseil en Énergie en 2015 :

- | | | |
|-----------------------|-------------------------|-----------------|
| ■ Cluses | ■ Marigny-Saint-Marcel | ■ Mont-Saxonnex |
| ■ La Chapelle-Rambaud | ■ Marcellaz-en-Faucigny | ■ Talinges |
| ■ Lugrin | ■ Meythet | |

soit un territoire de près de 39 000 habitants.



Développer les énergies renouvelables

Le SYANE a poursuivi, en 2015, son action en faveur du développement des Énergies renouvelables à travers la réalisation d'études de faisabilité et les Appels à Projets. Plus particulièrement, le SYANE a lancé, à l'été 2015, l'étude du potentiel départemental hydroélectrique.

En 2015, le SYANE a également renforcé son accompagnement dans l'étude et la réalisation de projets performants avec la mise en place du service de Conseil en Énergie.

Étudier la faisabilité des installations à partir d'énergies renouvelables

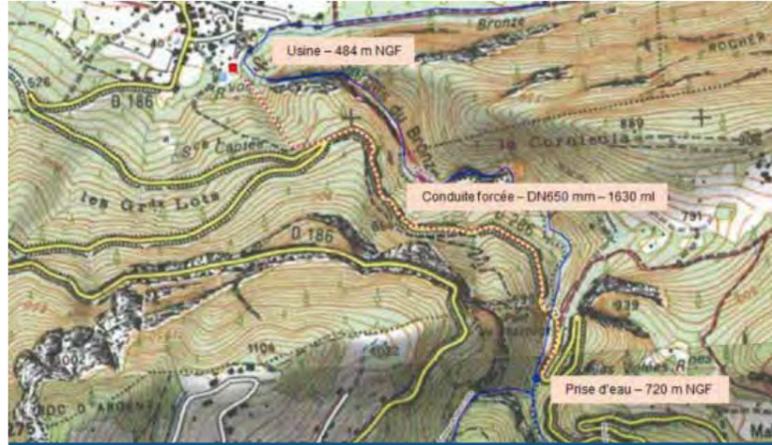
3 études de faisabilité ont été réalisées en 2015 pour un montant global de 24 250 € TTC.

- Une étude de faisabilité Bois Énergies sur le bâtiment de l'école de la commune de Saint-Gingolph,
- Une étude de faisabilité géothermie sur le bâtiment de la salle des fêtes de Saint-Gingolph,
- Une étude de faisabilité hydroélectrique sur l'écoulement des eaux de rétrolavage de l'usine de production d'eau potable des Espagnoux de la Communauté d'Agglomération d'Annecy.



Entreprendre des projets performants de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables

Pour la deuxième année consécutive, le SYANE a poursuivi son engagement en faveur de la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables. Dans le cadre de l'Appel à Projets 2015, le SYANE a retenu le projet de production hydroélectrique sur le torrent du Bronze de la Régie Gaz et Électricité de Bonneville.



Ce projet ambitieux bénéficiera d'un soutien technique du SYANE et d'une aide financière de 100 000 €, pour un montant d'investissements de 4,6 M€. Il permettra également au SYANE d'avoir un retour d'expériences sur la production d'électricité à partir de l'énergie hydraulique, en complément de l'étude départementale du potentiel hydroélectrique lancée par le Syndicat et ses partenaires en 2014.



En bref, depuis 2014,

CHIFFRES

- **4** projets soutenus par le SYANE
- **6,7 M€** d'investissements cumulés
- **308 000 €** de subventions du SYANE
- Près de **600** tonnes de CO₂ devraient être évitées chaque année
- **7 GWh** devraient être produits chaque année

Électrifier les sites isolés

En août 2015, le SYANE a réceptionné les travaux pour l'électrification du refuge de Sales à Sixt-Fer-à-Cheval. Des panneaux photovoltaïques ont été installés et complétés par un groupe électrogène. L'installation photovoltaïque doit permettre d'économiser environ 1 475 litres d'essence par an, soit environ 3 407 kg de CO₂. Cet équipement couvre 91 % des besoins du refuge (environ 14 200 Wh/jour au maximum).



Fin des travaux d'installation de panneaux photovoltaïques au refuge de Sales à Sixt-Fer-à-Cheval.

En 2015, le SYANE a également réalisé une étude de faisabilité pour l'électrification du site isolé de la buvette du Lac Bénit au Mont-Saxonnex. Suite à cette étude, le SYANE a proposé d'équiper le site isolé de modules photovoltaïques (complétés par un groupe électrogène) qui permettront de couvrir les besoins d'électricité, d'éclairage et de froid.

Évaluer le potentiel départemental hydroélectrique

En septembre 2015, a été lancée l'étude départementale sur le potentiel hydroélectrique de la Haute-Savoie. Initiée fin 2014 par le SYANE, avec ses partenaires TERACTEM, ESSPROD et RETPROD, et le soutien de la Caisse des Dépôts, cette étude doit permettre d'identifier les projets à fort potentiel qui pourront faire l'objet d'études de faisabilité avec un soutien technique et financier du SYANE. 46 communes ont répondu à l'enquête menée par le SYANE pour connaître l'intérêt des collectivités.

Attribué le 31 juillet 2015 au bureau d'études ISL Ingénierie, le marché pour la réalisation de l'étude comporte une tranche ferme pour l'étude de potentiel et une tranche conditionnelle pour la réalisation des études de faisabilité. Un premier classement des points de captage en fonction de la puissance et de la productibilité a été effectué. Le montant pour la tranche ferme de l'étude départementale du potentiel hydroélectrique en Haute-Savoie s'est élevé à 22 474 €.

Partenaires de l'étude départementale du potentiel hydroélectrique :

ESSPROD

RETPROD



Avec le soutien financier de la Caisse des Dépôts

Assurer un éclairage public performant

En 2015, le SYANE a poursuivi la mise en œuvre de son programme EPure pour les 226 communes lui ayant transféré la compétence Éclairage Public. Ce programme d'actions aux objectifs ambitieux permet d'accompagner les communes de la Haute-Savoie vers un éclairage public responsable et performant. On peut constater, en 2015, la poursuite de la hausse des travaux de rénovation des installations les plus énergivores.

Le SYANE propose également, depuis 2014, la gestion du patrimoine et la maintenance des installations. 23 communes bénéficient de ce service en 2015.



Connaître son patrimoine

Le premier levier du programme EPure « Connaître son patrimoine » est un préalable indispensable à toute intervention efficace et adaptée sur les installations existantes. Le SYANE propose aux communes la réalisation d'un diagnostic technique, énergétique et photométrique permettant une connaissance approfondie du patrimoine éclairage public de la commune. En 2015, 4 diagnostics ont été réalisés pour les communes de Chens-sur-Léman, Saint-Félix, Margencel et Thorens-Glières.

Depuis 2007, 77 communes ont bénéficié de cette étude, soit près de 34 % des communes ayant transféré leur compétence Éclairage Public au SYANE.

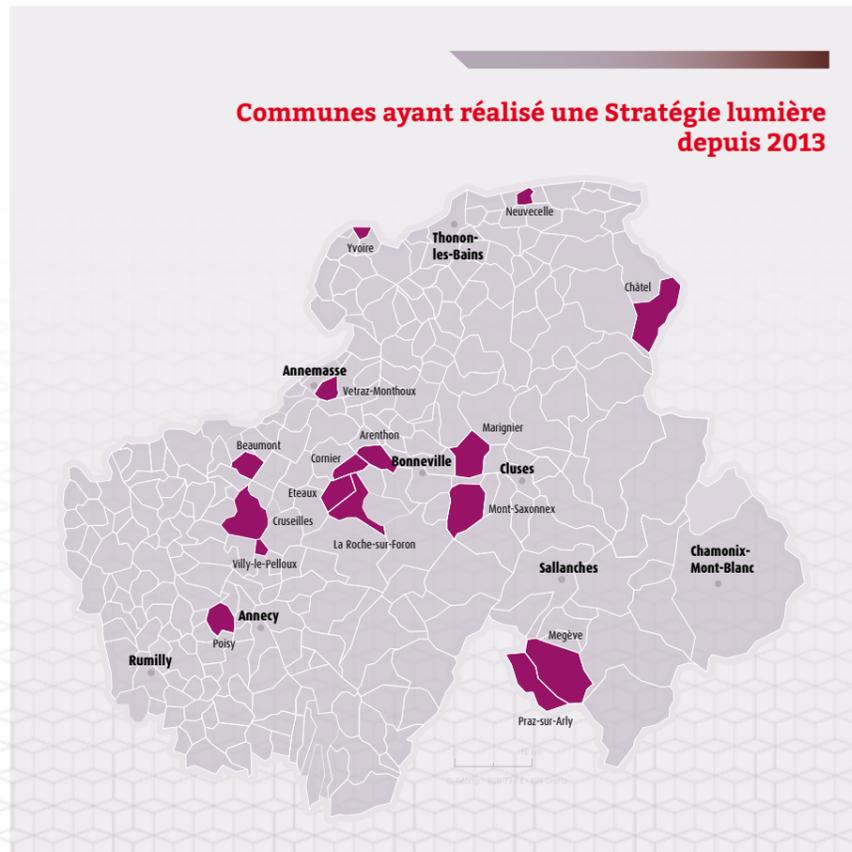
Concevoir et réaliser des projets performants

En 2015, le SYANE a réalisé une « Stratégie lumière » pour la commune de Marignier.

Cette étude est proposée en complément des diagnostics Éclairage public. Elle permet de définir une Stratégie lumière afin de garantir un éclairage public adapté et homogène sur tout le territoire.

À l'issue de cette analyse, les communes disposent d'un référentiel de préconisations techniques, matérielles et photométriques, adaptées en fonction des modes et des usages, dans le respect de la réglementation et des exigences techniques et environnementales.

Depuis 2013, 16 communes se sont engagées dans cette démarche.



Communes ayant réalisé une Stratégie lumière depuis 2013

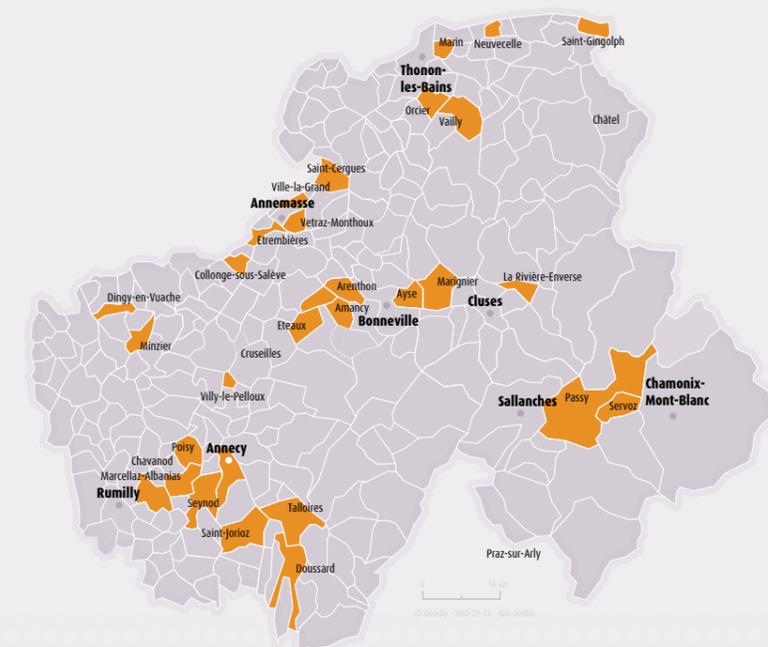
Rénover et mettre en sécurité

En 2015, 3,3 M€ ont été investis par le SYANE pour les travaux de rénovation dits de « Gros Entretien et Reconstruction (GER) ». 31 opérations « GER » ont été réalisées. Le SYANE apporte un soutien financier de 30 % aux communes qui s'engagent, soit dans le cadre d'un schéma pluriannuel de rénovation de leurs installations d'éclairage public, souvent préconisé à l'issue du diagnostic, soit lors d'opérations de rénovation ponctuelles.

De plus, 131 417 € TTC ont été engagés pour la maîtrise d'œuvre, internalisée à un taux de 4 % (appliqué au coût des opérations).

En 2015, le SYANE a également poursuivi le programme « Facteur 2 » subventionné par l'ADEME. Dans ce cadre, 27 communes sont accompagnées pour réaliser des actions permettant de diviser par 2 les consommations énergétiques.

Communes ayant réalisé des travaux de rénovation dits "GER" en 2015



Évolution des investissements engagés (en M€) dans les opérations de rénovation depuis 2013



Depuis 2013, les investissements engagés pour les opérations de « Gros entretien et Reconstruction » sont en forte augmentation.

Une hausse de 43% des investissements engagés dans des opérations de rénovation entre 2014 et 2015.

UN SOUTIEN BONIFIÉ DU SYANE POUR LE REMPLACEMENT DES « BALLONS FLUOS »

ZOOM

En 2015, le SYANE a décidé de renforcer son soutien au remplacement des lampes à vapeur de mercure haute pression, dites « ballons fluos ». La participation financière du Syndicat est ainsi bonifiée de 40 à 60 % pour les communes ayant réalisé un diagnostic ou un inventaire complet de leur patrimoine Éclairage Public. Cette décision* est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016.

En 2015, le SYANE a investi près de 770 000 € pour le remplacement de ces sources particulièrement énergivores et peu performantes. Leur interdiction à la commercialisation est effective depuis le 13 avril 2015.

* Cette réglementation portée par la Directive EUP 2005/32 CE et son règlement 245/2009 CE fixe des exigences en matière d'efficacité énergétique et de teneur en mercure applicables à la mise sur le marché de certaines lampes.



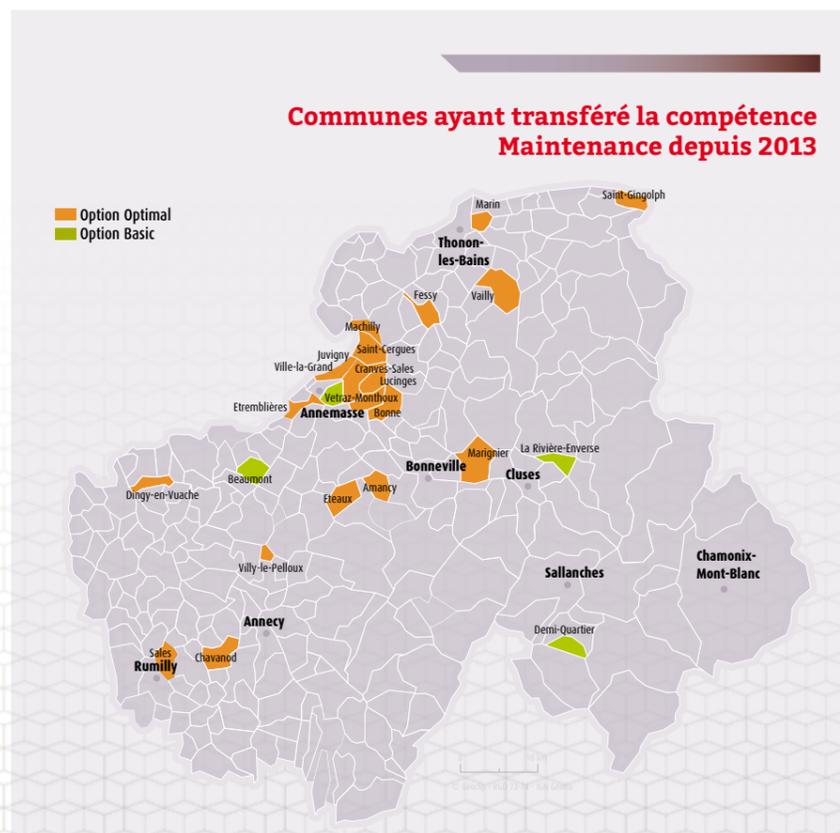
Assurer le suivi du patrimoine et maintenir la performance dans le temps

En 2015, le SYANE a poursuivi la gestion du patrimoine et la maintenance des installations d'éclairage public pour 23 communes ayant transféré cette compétence au Syndicat.

- 19 communes ont choisi l'option Optimal incluant la gestion patrimoniale et administrative, la maintenance préventive (avec le remplacement systématique et garanti des lampes) et un service de maintenance corrective résiduel.
- 4 communes ont choisi l'option Basic qui inclue la maintenance corrective.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la maintenance est gérée à distance et en temps réel avec l'outil IMAGIS. Cette application Web permet également de suivre l'évolution du patrimoine. Les communes et entreprises peuvent ainsi, en ligne :

- Signaler un problème sur le réseau Éclairage Public
- Avertir l'entreprise de maintenance
- Assurer le suivi des interventions
- Disposer d'un inventaire exhaustif et détaillé du patrimoine Éclairage Public, ainsi qu'un historique des opérations de maintenance réalisées.



Chapitre 4

PORTER DES PROJETS D'AVENIR pour le territoire et les usages de demain

Expert des réseaux et des énergies, le SYANE poursuit son engagement dans l'aménagement du territoire par le déploiement, à son initiative, de réseaux structurants (fibre optique, mobilité électrique). Ces réseaux contribuent à la compétitivité et à l'attractivité du territoire. Ils permettront le développement de nouveaux usages énergétiques et numériques au service du territoire haut-savoyard, du développement de l'emploi et de l'économie locale, et de la transition énergétique.

Apporter la fibre optique au plus grand nombre

En 2015, une étape décisive a été franchie vers l'ouverture des services numériques Très Haut Débit, avec la signature du contrat d'affermage pour l'exploitation et la commercialisation du réseau. En parallèle, la construction des réseaux s'est poursuivie, pour une ouverture des services en 2016 pour les professionnels et en 2017 pour les particuliers. Objectif: la fibre optique pour le plus grand nombre à l'horizon 2025.

Dans ce projet ambitieux, la Région a confirmé en 2015 son soutien au SYANE, en adoptant une nouvelle convention de partenariat.

Construire le réseau public en fibre optique

A fin 2015, 590 km de génie civil ont été réalisés et 130 km de fibre optique tirés. En 2015, le SYANE a dû redéfinir l'ingénierie technique du réseau afin de s'adapter à l'évolution du contexte national et de se mettre en conformité avec les dernières orientations et prescriptions techniques des opérateurs de télécommunications. En conséquence, les implantations et les dimensionnements des centraux optiques (NRO et SRO), définis en 2010, ont été revus (ajout, modification ou suppression de sites). Le schéma directeur se compose ainsi aujourd'hui de 171 centraux contre 91 auparavant. Certains tracés ont également été redimensionnés. Ces évolutions ont engendré un décalage dans la construction des artères principales.



Concernant les réseaux de desserte, les études ont été lancées en 2015. 485 km de réseaux de desserte et 25680 prises étaient en cours d'études au 31 décembre 2015. Les réseaux de desserte permettront, au fur et à mesure de l'avancement des études et des travaux, la couverture fibre optique des logements.

Ce projet est établi et porté par le SYANE, en partenariat étroit avec le Conseil départemental de la Haute-Savoie, les Intercommunalités, la Région et l'État.

Participations publiques au financement (phase 1):



Et les intercommunalités de Haute-Savoie

Partenaires financiers (phase 1):



De nouveaux accords pour soutenir le développement de la fibre optique en Haute-Savoie

Le soutien financier de la Région dans le cadre du programme « Rhône-Alpes, la région connectée »

Le 15 octobre 2015, la Région et le SYANE ont adopté une nouvelle convention de partenariat pour le déploiement de la fibre optique en Haute-Savoie. Dans le cadre du programme régional « Rhône-Alpes, la région connectée », la Région s'est engagée à verser au SYANE une participation financière de 25 M€ sur 5 ans (qui pourrait monter jusqu'à 55 M€ en fonction du nombre de prises optiques construites). Ce montage prévoit à terme un achat par la Région d'une partie du réseau de desserte, la gestion restant confiée au SYANE.

Cette participation vient en complément des 12 M€ déjà apportés par la Région Rhône-Alpes pour la construction de la phase 1 du réseau. Ce nouvel accompagnement financier constitue un premier jalon dans le montage du plan de financement de la phase 2.

Une convention tripartite pour le déploiement de la fibre optique en aérien

Le 11 décembre 2015, Enedis (ex-ERDF), ORANGE et le SYANE ont signé une convention de partenariat pour le déploiement de la fibre optique en aérien. La convention définit les modalités d'utilisation, par l'opérateur ORANGE, des poteaux électriques existants, en appuis communs. Cette technique facilite le déploiement de la fibre, par la réduction des coûts et des délais, tout en présentant un bilan environnemental plus favorable.

Favoriser l'accès au haut débit

En 2015, 6 nouveaux foyers et 1 refuge ont bénéficié du soutien financier du SYANE et du Conseil départemental dans le cadre du « Plan Satellite » lancé en 2012. Ce programme permet aux particuliers et entreprises, trop isolés ou trop éloignés des centraux téléphoniques, d'accéder à la couverture Haut Débit. Ils bénéficient ainsi d'une aide financière d'un montant maximal de 300 € pour l'acquisition d'une solution satellitaire.

LA SIGNATURE DU CONTRAT D'EXPLOITATION ET DE COMMERCIALISATION DU RÉSEAU: UNE ÉTAPE DÉCISIVE VERS L'OUVERTURE DES SERVICES

À l'issue d'une procédure de délégation de service public, le Comité du SYANE a décidé, le 8 juillet 2015, de choisir la société TUTOR pour exploiter et commercialiser le réseau public en fibre optique. Le 20 octobre 2015, le SYANE et la société TUTOR ont signé le contrat d'affermage pour une durée de 15 ans.



Cette signature marque une étape décisive vers l'ouverture à la fourniture des tout premiers services aux entreprises, dans un premier temps sur l'axe entre Saint-Julien-en-Genevois et Thonon-les-Bains et sur les secteurs de Cluses et d'Annecy. Les raccordements se feront ensuite progressivement au fur et à mesure de la construction des réseaux et de l'arrivée des opérateurs de télécommunications.

Soutenir et favoriser la mobilité électrique avec le réseau public de bornes de recharge

Le 10 février 2015, par la prise de la compétence « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques » (IRVE), le SYANE a confirmé son engagement en faveur de la mobilité électrique. 120 premières bornes seront implantées sur l'ensemble du territoire d'ici fin 2017, dans le cadre d'un réseau public interconnecté et interopérable.

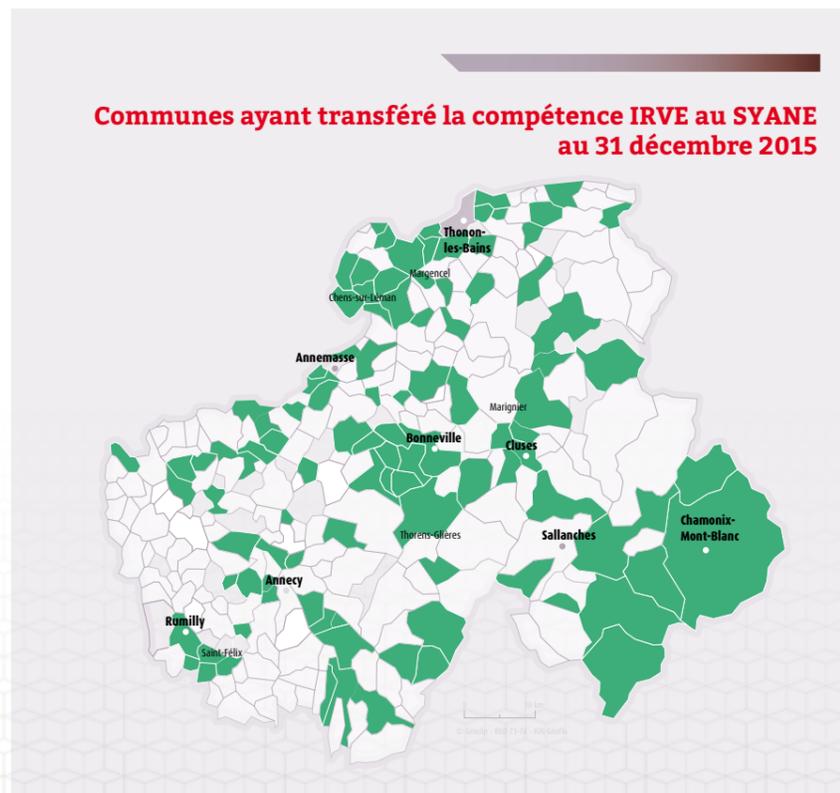
Nouveau volet de la politique énergétique du SYANE, ce projet participe à relever le défi énergétique et environnemental, contribuant à la protection de la qualité de l'air et au développement de la mobilité propre.

Infrastructures de recharge pour véhicules électriques : une nouvelle compétence pour le SYANE

Le 10 février 2015, le Comité du SYANE a approuvé la prise d'une nouvelle compétence optionnelle pour le SYANE « Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques » (IRVE). Cette nouvelle compétence recouvre la création, l'entretien et l'exploitation d'un réseau public départemental de bornes de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables.

La recharge sera accessible à tous, quel que soit le véhicule électrique.

Au 31 décembre 2015, 103 communes avaient transféré la compétence au SYANE.



Un réseau interopérable et un service mutualisé

En 2015, le SYANE s'est rapproché des Syndicats d'Énergie de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère et des Hautes-Alpes afin de déployer ensemble un réseau commun et interopérable, accessible avec un badge unique.

Les 5 Syndicats ont ainsi lancé un groupement de commandes pour la fourniture, l'installation, la supervision et la maintenance d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques.

Le marché, coordonné par le SYANE, a été attribué le 14 décembre 2015 à l'entreprise SPIE Sud-Est pour un montant estimatif de 8,94 M€ et le déploiement de 882 bornes au total.

Il comprend :

- L'aménagement des stations de recharge, la fourniture et l'installation des bornes
- L'exploitation et la supervision des bornes de charge
- La maintenance et l'entretien des bornes de charge
- La gestion de services associés pour les usagers

Un projet en concertation avec les communes

En 2015, le SYANE a présenté le projet de déploiement des bornes de charge à 17 intercommunalités et 3 communes.

Parallèlement, le Comité de pilotage du projet composé de représentants de communes et d'intercommunalités de la Haute-Savoie, de représentants de l'État, du Conseil départemental, de l'ADEME, des gestionnaires de réseaux et du monde économique s'est réuni deux fois en 2015. Les objectifs ? Suivre le projet de déploiement de bornes de charge sur le territoire et valider les orientations techniques et stratégiques du projet.

Le Comité de pilotage a ainsi approuvé le principe de sélection des emplacements et le principe d'interopérabilité ou encore engagé la réflexion sur la tarification.



56 membres du Comité de Pilotage se sont réunis 2 fois en 2015.

UN FINANCEMENT MUTUALISÉ

D'un montant de 3,8 M€, ce projet est réalisé avec la participation financière des communes, du SYANE et des Investissements d'Avenir de l'État confiés à l'ADEME.



Un coût du service maîtrisé grâce au financement public



(1) Montant HT incluant les frais de maîtrise d'œuvre et d'ouvrage
 (2) Le SYANE finance à 100 % les 4 bornes de charge « rapides »



AVANCEMENT DU PROJET

- Mars 2015** — Le SYANE obtient le concours financier de l'État dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir confié à l'ADEME: 1,5 M€ d'aides sur 3,8 M€ TTC d'investissements
- Depuis Mars 2015** — Recueil des transferts de compétences des communes et identification des emplacements potentiels
- Septembre 2015** — Constitution du groupement de commandes avec d'autres syndicats (SEDI - Isère, Énergie SDED - Drôme, SDE07 - Ardèche, SYME05 - Hautes-Alpes)
- Décembre 2015** — Attribution du marché de travaux et services

Chapitre 5

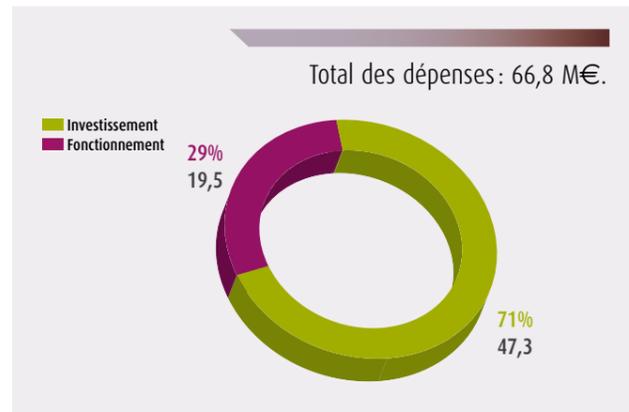
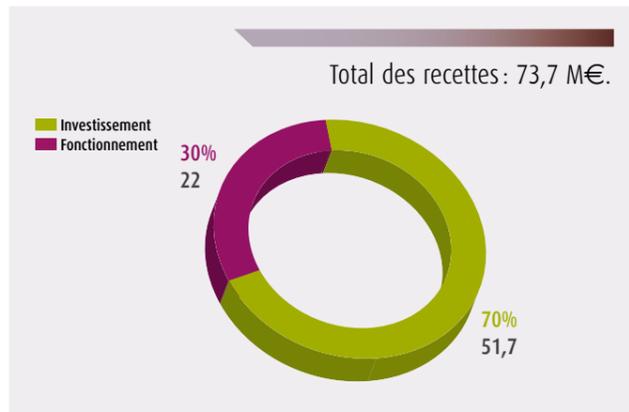
LE FONCTIONNEMENT DU SYANE



Les comptes administratifs 2015

Le compte administratif du budget principal

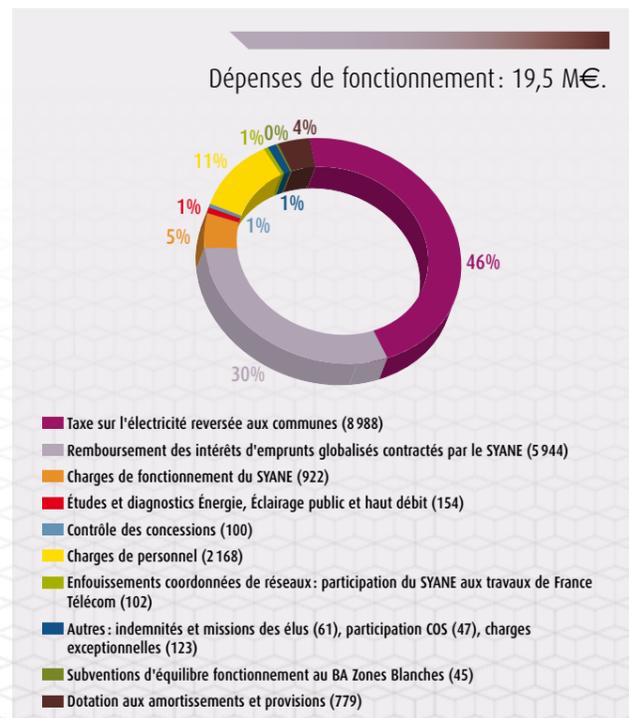
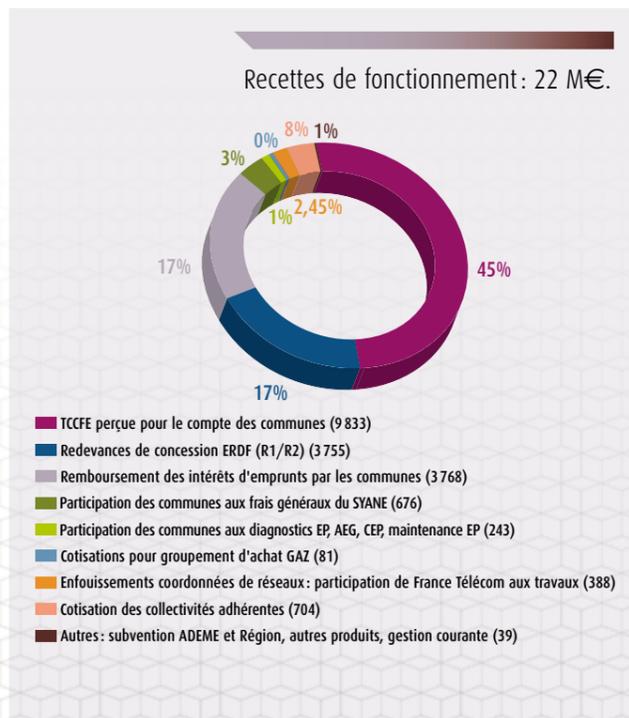
En 2015, les dépenses se sont élevées à 66,8 M€ et les recettes à 73,7 M€.



Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 fait apparaître, après un report de l'excédent antérieur de 2 M€, un excédent de 4,5 M€ affecté, à hauteur de 2 M€, à l'exercice 2016 en report en fonctionnement et en réserves d'investissement pour un montant de 2,5 M€.

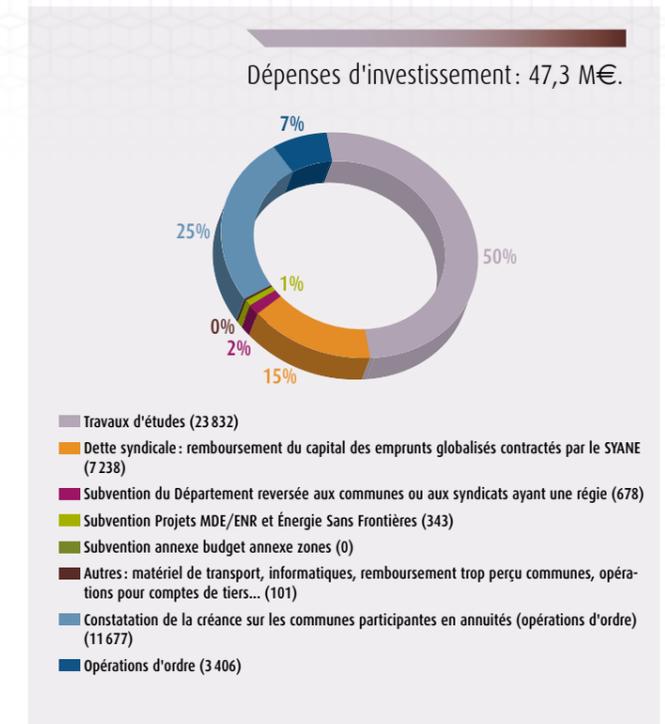
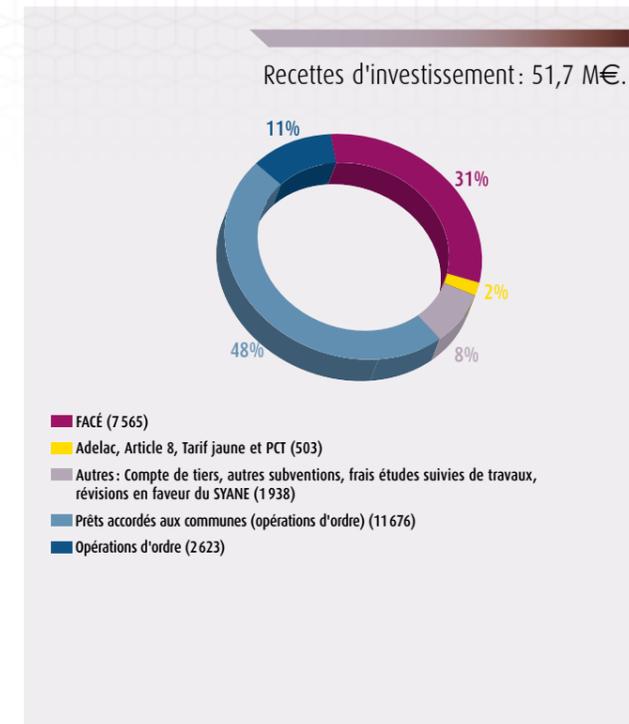
Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées en 2015 à 22 M€. Les dépenses de fonctionnement se sont élevées en 2015 à 19,5 M€.



Investissement

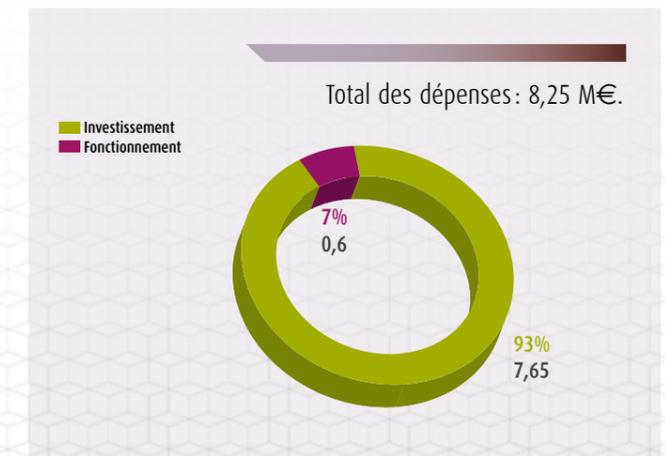
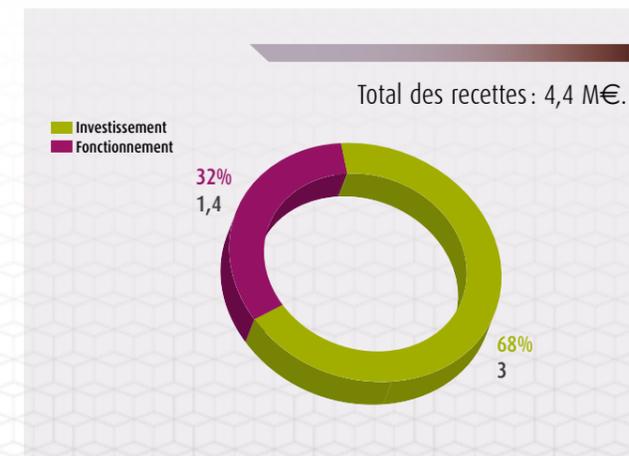
Les recettes d'investissement se sont élevées en 2015 à 51,7 M€. Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2015 à 47,3 M€.



Le compte administratif du budget annexe Très Haut Débit

Le budget annexe Très Haut Débit, assujéti à TVA, a été créé en juillet 2011.

En 2015, les dépenses globales se sont élevées à 8,25 M€ HT (Investissement + Fonctionnement) et les recettes à 4,4 M€ HT (Investissement + Fonctionnement) faisant apparaître un déficit de la section d'investissement de 4,65 M€ HT, atténué en partie par un excédent de fonctionnement de 0,75 M€ HT.



Fonctionnement

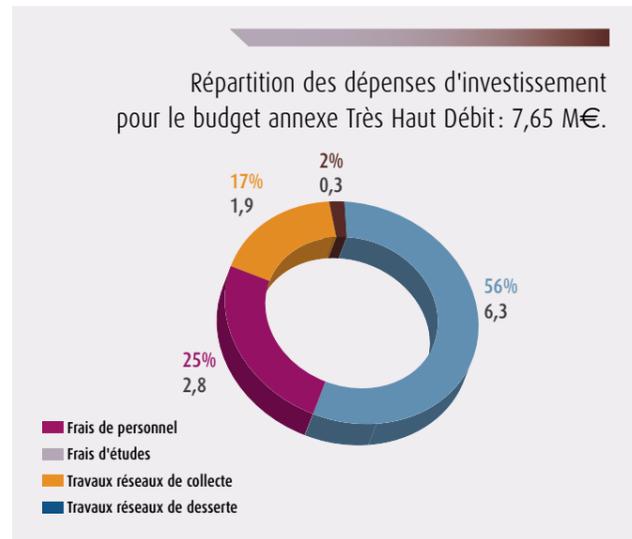
Les dépenses de fonctionnement se sont élevées en 2015 à 640 000 €. Les recettes de fonctionnement se sont élevées en 2015 à 1,4 M€.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées des frais de personnels, des frais généraux refacturés par le Budget Principal du SYANE au Budget Annexe Très Haut Débit, des frais financiers, ainsi que des locations de fourreaux pour le réseau AMPLIVIA mis en place pour la Région. Les recettes de fonctionnement sont liées à des écritures d'ordre de production immobilisée (les frais de personnels et frais généraux immobilisés), des recettes de la Région pour le réseau AMPLIVIA, ainsi que de la redevance facturée au délégataire du réseau public en fibre optique. Compte tenu de l'excédent antérieur reporté de 766 000 €, la section de fonctionnement ressort globalement avec un excédent de près de 1,5 M€ qui sera reporté en 2016.

Investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 7,65 M€ HT, dont 7 M€ de dépenses consacrées aux travaux sur les réseaux de collecte et de desserte. Les frais d'études et de personnel sont exceptionnellement pris en compte dans les dépenses d'investissement car ils participent à la construction du réseau (opération de production mobilisée).

Les recettes d'investissement (3 M€), quant à elles, sont constituées des subventions versées par le Département de la Haute-Savoie (0,4 M€) et les Intercommunalités (2,6 M€).



Le compte administratif du budget annexe Zones Blanches

En 2015, les dépenses du budget annexe Zones Blanches se sont élevées à 66 000 € et les recettes à 101 000 €.

Fonctionnement

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 s'élève à 32 000 €. Compte tenu du déficit de fonctionnement reporté de l'exercice 2014, le solde d'exécution s'élève à 15 500 €. Les dépenses de fonctionnement de ce budget annexe représentent les consommations électriques des armoires NRAZO ainsi que les frais de fonctionnement et de mise en service payés à Orange pour la transmission de données.

Investissement

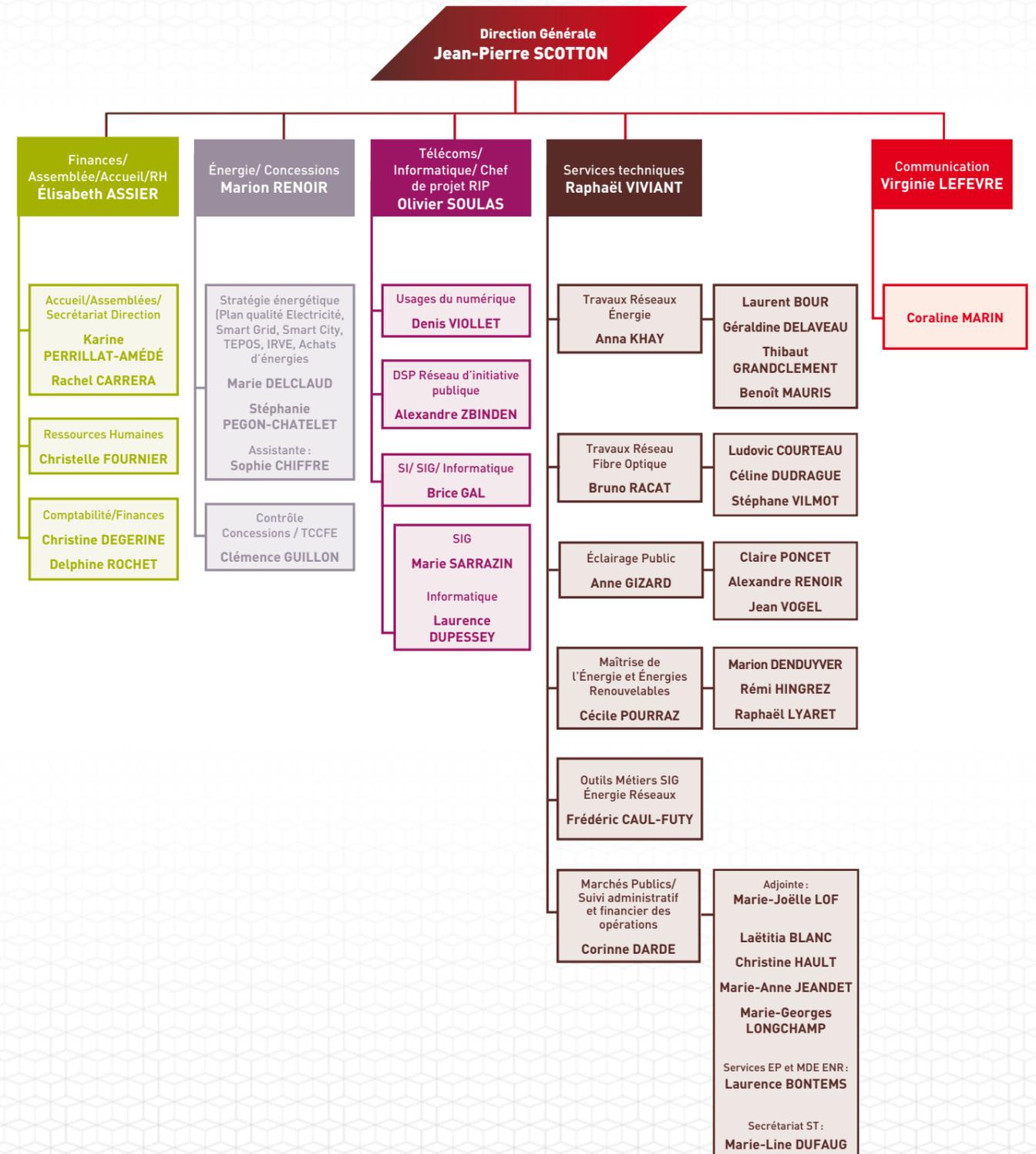
Pour ce qui concerne la section d'investissement, celle-ci fait apparaître un excédent de 2 000 €. Avec l'excédent d'investissement reporté de 37 700 €, le solde d'exécution fait apparaître un excédent de 39 900 € qui sera reporté sur l'exercice 2016. Les investissements réalisés dans le cadre de ce budget annexe Zones Blanches seront donnés en exploitation courant 2016 au délégataire de service public du réseau public en fibre optique réalisé dans le cadre du budget annexe Très Haut Débit.

L'emprunt globalisé du SYANE

Pour le financement de leur participation aux travaux, les communes ont le choix entre contribuer sur fonds propres ou bénéficier d'un emprunt globalisé contracté par le SYANE. La totalité de la dette du Syndicat est donc récupérable auprès des communes qui ont bénéficié de ce financement.

En 2015, les communes ont délibéré pour verser leur participation en annuités à hauteur de 4 M€. L'emprunt nécessaire au programme 2015 a été consolidé pour un montant de 3,5 M€. Un complément d'emprunt de 500 000 € sera réalisé sur l'exercice 2016.

L'organigramme au 31 décembre 2015



Une équipe de 48 agents, au service des collectivités en 2015

Les mouvements du personnel

Les départs

- Mars 2015 : départ en retraite de **Béatrice BOUCHEX** (service Finances/RH/Assemblées/Accueil)
- Mai 2015 : départ d'**Emmanuel DEPIGNY** (service Énergie /Concessions)
- Juin 2015 : mise en disponibilité de **Fabrice BANCOD** (service Travaux Réseaux Énergie)
- Juillet 2015 : mise en disponibilité d'**Hélène RANNOUX** (service Marchés publics /Suivi administratif et financier des opérations)

Les arrivées

- Janvier 2015 : **Rachel CARRERA** Collaboratrice du Président
- Janvier 2015 : **Céline DUDRAGUE** Technicienne Réseau Fibre Optique
- Mars 2015 : **Christelle FOURNIER** Chargée des Ressources Humaines
- Mai 2015 : **Marion DENDUYVER** Conseiller Énergie
- Juin 2015 : **Anne GIZARD** Responsable du service Éclairage Public
- Juillet 2015 : **Thibaut GRANDCLÉMENT** Conducteur d'opérations Réseaux d'Énergie secteur Thonon-les-Bains

Les arrivées en renfort

- Janvier 2015 : **Sophie CHIFFRE** Assistante Service Énergie/Concessions
- Janvier 2015 : **Coraline MARIN** Assistante Service Communication
- Juillet 2015 : **Stéphanie PEGON-CHATELET** Ingénieur Énergies Renouvelables/ Énergies de réseau (Service Énergie/Concessions)

Les mouvements internes

- **Laurent BOUR** suit, depuis la mi-avril, les opérations de travaux sur les réseaux d'Énergie sur le secteur d'Annecy
- **Frédéric CAUL-FUTY** devient chargé de mission « Outils Métiers SIG Énergie et Réseaux »
- **Alexandre ZBINDEN** est, depuis le 1^{er} décembre 2015, en charge de la DSP du réseau public fibre optique

— Août 2015 : **Ludovic COURTEAU** Technicien Réseau Fibre Optique

— Septembre 2015 : **Christine HAULT** Chargée de suivi administratif et financier des opérations du service Travaux Réseaux Énergie

— Décembre 2015 : **Denis VIOLLET** Ingénieur Usages du numérique

Les stagiaires

- Avril à juillet 2015 : **Vincent BAUD** Service Maîtrise de l'énergie et Énergies renouvelables

La formation

- 160 jours de formation en 2015.

LE SIÈGE DU SYANE, UN BÂTIMENT PERFORMANT POUR LES ÉLUS ET SERVICES DU SYNDICAT

ZOOM

Le 8 juillet 2015, les élus du Comité ont approuvé la construction d'un immeuble de bureaux sur Poisy afin d'accueillir le nouveau siège du SYANE. Cette construction accompagne le développement du SYANE, l'évolution de ses missions et de ses activités. Service public des Énergies et de l'Aménagement numérique, le SYANE a en effet progressivement élargi ses compétences pour répondre aux nouveaux enjeux énergétiques et numériques dans les domaines de la distribution d'électricité et de gaz, de l'éclairage public, de la maîtrise de l'énergie, des énergies renouvelables, de la mobilité électrique, de la fibre optique et des réseaux numériques.

Ce nouveau siège permettra également d'accueillir les réunions des instances du SYANE, actuellement décentralisées, et d'améliorer le fonctionnement du Syndicat, en regroupant les agents sur un même site.

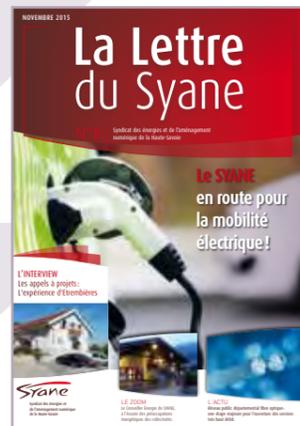
Exemplaire en termes de consommation énergétique, ce bâtiment affichera des performances améliorées de 33% par rapport à la réglementation thermique en vigueur (RT 2012). Le confort des occupants sera assuré grâce à des solutions simples et performantes : la géothermie et un rafraîchissement d'été « doux » sans recours à un système de climatisation actif. En outre, une réflexion est en cours pour équiper le bâtiment d'une production d'électricité photovoltaïque en toiture.



La Communication du SYANE

Informer

Au vu de la prise de nouvelles compétences et de l'évolution des services du SYANE, plusieurs supports ont été produits en 2015.



Transmettre l'information par les médias

Une actualité web dynamique

Le site internet est mis à jour au fur et à mesure de l'actualité, des nouveaux projets, des nouveaux services. En 2015, le SYANE a rédigé 60 brèves d'actualités et envoyé 124 tweets.

Par rapport à 2014, on a observé une augmentation dans la fréquentation du site internet :

- **23 386** utilisateurs dont **69 %** de nouveaux visiteurs (+ **14,5%** par rapport à 2014).
- **33 007** sessions ouvertes dont **1 pic de 239 sessions** (228 utilisateurs) le 21 octobre, au lendemain de la signature du contrat d'exploitation et de commercialisation du réseau fibre optique entre le SYANE et TUTOR. (26 000 sessions ouvertes en 2014, soit +21 %).
- **160 157** pages consultées (+**12,6 %** par rapport à 2014).

Les relations Médias en synthèse :

- **201** articles parus dans les médias (presse, blogs, radios ou télévisions locales)
- **14** communiqués de presse
- **3** conférences de presse



Rencontrer

À l'occasion de différents événements, le SYANE va à la rencontre des élus, des entreprises et du grand public pour partager ses expériences et faire connaître ses activités.



8 octobre 2015

Stand sur le Village du Climat lors de l'événement national « Le Train du Climat » organisé en amont de la COP 21.



6 et 7 novembre 2015

Forum des collectivités territoriales de la Haute-Savoie.



20 octobre 2015

Signature du contrat de commercialisation et d'exploitation du réseau public en fibre optique entre le SYANE et la société TUTOR.



1^{er} décembre 2015

Conférence de presse présentant les Appels à Projets Énergies 2015.



11 décembre 2015

Conférence de presse Convention Enedis (ex-ERDF)/ SYANE/ ORANGE.

Inaugurer



10 janvier 2015

Inauguration de la Salle des fêtes « La Soierie » à Faverges suite à sa rénovation énergétique.



17 janvier 2015

Inauguration de la Salle des fêtes « La Reine des Alpes » à Sixt-Fer-à-Cheval suite à sa rénovation énergétique.



5 février 2015

Inauguration de la rénovation énergétique de la Médiathèque de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc.



4 mars 2015

Inauguration de la mise en lumière de la façade de l'Hôtel de Ville d'Annecy.



3 juin 2015

Inauguration de la mise en lumière de l'accès au Col de la Forclaz à Montmin.



10 juillet 2015

Inauguration de la piste cyclable Menthon-Saint-Bernard Talloires.

UN NOUVEAU PROJET DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE SOUTENU PAR LE SYANE EN HAÏTI

En 2015, le SYANE a poursuivi son soutien à l'association Énergies Sans Frontières en attribuant une nouvelle subvention de 8 000 €. Cette participation financière a permis de contribuer au financement de l'électrification et de l'éclairage public du village de Boukanlama, en Haïti. Grâce à une centrale solaire, les seize maisons du village et les quatre classes de l'école sont aujourd'hui alimentées en électricité et éclairées. L'éclairage public a également été installé sur la place du village. Six personnes ont été formées aux bases du métier d'électricien, afin d'assurer la maintenance et la pérennisation des installations.



Après Ban Boumlou (Laos), Baga (Togo) et Ambodiforaha (Madagascar), le village de Boukanlama en Haïti va bénéficier de l'électricité et de l'éclairage avec le soutien financier du SYANE.

ZOOM

Annexe 1

LES DÉLÉGUÉS DU COMITÉ DU SYANE

au 31 décembre 2015

Composition du Comité Syndical du SYANE (au 31/12/2015)

Délégués des communes sous concession Enedis du secteur d'Annecy

Commune	Nom	Qualité
ANNECY	MUGNIER André Vice-Président du SYANE	Maire Adjoint
ANNECY	BILLET Thierry	Maire Adjoint
ANNECY	DUPILE Pascal	Conseiller Municipal
ANNECY-LE-VIEUX	PITTE Alain	Conseiller Municipal
BLUFFY	LAGGOUNE Kamel	Maire
CHAVANOD	DESILLE René	Maire
CRAN-GEVRIER	BESSON Gérard	Conseiller Municipal
CRAN-GEVRIER	PACORET Vincent	Conseiller Municipal
CUSY	PETIT Serge	Maire
DOUSSARD	LUTZ Michèle	Maire
ENTREVERNES	FAVRETTO Éric	Conseiller Municipal
FAVERGES	CATTANEO Marcel	Maire
MARIGNY ST MARCEL	BACHELLARD Christian	Maire Adjoint
MENTHON ST BERNARD	COUTIER Patrice	Conseiller Municipal
MEYTHET	CAMPART Nicolas	Conseiller Municipal
MONTMIN	TUGEND Robert	Maire
POISY	BOURGEOUX Jean	Maire Adjoint
SAINT FELIX	BAUQUIS Alain	Maire
SAINT-JORIOZ	FRANCESCHI Anne-Françoise	Conseillère Municipale
SEYNOD	PAGET Raymond	Adjoint au Maire
SEYTHENEX	GUENAN Jacky	Maire
VEYRIER DU LAC	BLONDIAUX Georges	Maire Adjoint
Suppléants		
ANNECY	HERISSON Pierre	Sénateur honoraire Conseiller Municipal
NONGLARD	DUFOUR Thierry	Conseiller Municipal
RUMILLY	VIOLETTE Jean-Pierre	Adjoint au Maire
SEVRIER	MAURIANGE Claude	Conseiller Municipal
SEYNOD	MOREL Michel	Conseiller Municipal
TALLOIRES	LAFLEUR Ludovic	Maire Adjoint
THORENS GLIERES	MAXENTI Jean-Charles	Adjoint au Maire

MEMBRE DU COMITÉ SYNDICAL
MEMBRE DU BUREAU ET DU COMITÉ SYNDICAL

Délégués des communes sous concession Enedis du secteur de Bonneville

Commune	Nom	Qualité
CHAMONIX MONT BLANC	DUCROZ Christian	Conseiller Municipal
CLUSES	STEYER Jean-Pierre	2 ^e Maire-Adjoint
CORNIER	ALLARD Gilbert	Maire Vice-Président du SYANE
COTE D'ARBROZ (LA)	MUFFAT Sophie	Maire
MAGLAND	POUCHOT René	Maire
MARCELLAZ EN FAUCIGNY	PERRET Alain	Conseiller Municipal
MARIGNIER	MAURIS-DEMOURIoux Bertrand	Maire
MARNAZ	HERVE Loïc	Maire
MEGEVETTE	GAMBARINI Julien	Conseiller Municipal
MONT SAXONNEX	SCHEVENEMENT Christian	2 ^e Adjoint
ONNION	BOSSON Fernand	Conseiller Municipal
PASSY	DREVON Philippe	Adjoint au Maire
RIVIERE ENVERSE (LA)	DUNAND Jacky	Délégué de La Rivière Enverse
ROCHE/FORON (LA)	MAURE Sébastien	1 ^{er} Adjoint au Maire
SAINT SIGISMOND	METRAL Marie-Antoinette	Maire
SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY	BUFFLIER Daniel	4 ^e Adjoint
SCIONZIER	DUSSAIX Julien	Adjoint au Maire
SIXT FER A CHEVAL	MONET Vincent	Conseiller Municipal
TANINGES	DESCHAMPS Fernand	Adjoint au Maire
THYEZ	CATALA Gilbert	Maire Vice-Président du SYANE
THYEZ	GYSELINCK Fabrice	Adjoint au Maire
TOUR (LA)	FOUQUET Sylvain	Conseiller Municipal

Suppléants

AYZE	TEMIL Jean-Louis	4 ^e Adjoint
CHAPELLE RAMBAUD (LA)	CHAMPROUX Erwan	2 ^e Adjoint
CLUSES	METRAL Guy-André	3 ^e Maire-Adjoint
MARNAZ	GLEYS Robert	2 ^e Adjoint
MORILLON	PINARD Jean-Philippe	3 ^e Adjoint
SAINT JEOIRE	ZADJIAN Éric	Maire Adjoint
SCIONZIER	PEPIN Stéphane	Conseiller Municipal
VIUZ-EN-SALLAZ	CHENEVAL Jean-Pierre	7 ^e Adjoint

MEMBRE DU COMITÉ SYNDICAL
MEMBRE DU BUREAU ET DU COMITÉ SYNDICAL

Délégués des communes sous concession Enedis du secteur de Saint-Julien-en-Genevois

Commune	Nom	Qualité
AMBILLY	PAPEGUAY Noël	Conseiller Municipal
ANNEMASSE	PEUGNIEZ Éric	Conseiller Municipal Vice-Président du SYANE
ANNEMASSE	BILAVARN Mathieu	Conseiller Municipal
ARTHAZ PONT-NOTRE-DAME	CIABATTINI Alain	Adjoint au Maire
CHEVRIER	GRANDCHAMP Pierre	1 ^{er} Adjoint
COLLONGES SOUS SALEVE	VICAT Roland	Adjoint au Maire
COPPONEX	SIBILLE Jacques	3 ^e Adjoint
CRUSEILLES	BOUCHET Daniel	Maire
FEIGERES	VANDERSCHAEGHE Laurent	2 ^e Adjoint
FILLINGES	PELISSIER Philippe	3 ^e Adjoint
GAILLARD	BOSLAND Jean-Paul	Maire
MENTHONNEX EN BORNES	DEMOLIS Guy	Maire
NEYDENS	CHAUTEMPS Bernard	1 ^{er} Maire Adjoint
REIGNIER	MONATERI Pierre	Maire délégué d'Esery
SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS	FOURNIER Pierryves	Délégué de Saint-Julien
SAPPEY (LE)	JACQUES Jean-Michel	Conseiller Municipal
VALLEIRY	AYEB Amar	Adjoint au Maire
VANZY	MACHARD Jean-Yves	Maire
VERS	VILLET Raymond	Maire Vice-Président du SYANE
VILLE-LA-GRAND	LAPERROUSAZ Maurice	Adjoint au Maire

Suppléants

ANNEMASSE	BENOIST Jean-Pierre	Conseiller Municipal
FRANGY	DUCLOS Damien	4 ^e Adjoint
MINZIER	JACQUET Jean-Claude	Conseiller Municipal
SAINT CERGUES	BOSSON Robert	2 ^e Adjoint
VETRAZ MONTHOUX	BELMAS Jean-Pierre	Adjoint au Maire
VIRY	GUIDO Virginie	Conseillère Municipale
VULBENS	FORAY Gérard	3 ^e Adjoint au Maire

Délégués des communes sous concession Enedis du secteur de Thonon-les-Bains

Commune	Nom	Qualité
ALLINGES	BONDURAND Jean-Claude	5 ^e Adjoint au Maire
ANTHY SUR LEMAN	FAVRE-VICTOIRE Emmanuel	Adjoint au Maire
ARMOY	BERNARD Patrick	Conseiller Municipal
DOUVAINE	LAPRAZ Georges	2 ^e Adjoint
DRAILLANT	CHEssel Lucien	Maire
EVIAN	LAGARDE Norbert	Conseiller Municipal
EXCENEVEX	FILLON Pierre	Maire
LARRINGES	RICHARD Claude	Maire-adjoint
LUGRIN	BURNET Jacques	Maire
LYAUD (LE)	DEAGE Joseph	Maire Vice-Président du SYANE

MORZINE	PEILLEX Gilbert	Adjoint au Maire
NERNIER	BERTHIER Marie-Pierre	Maire
PUBLIER	RUDYK Georges	Conseiller Municipal
SAINT ANDRE DE BOEGE	CHARRAT Michel	Conseiller Municipal
SAINT PAUL EN CHABLAIS	GILLET Bruno	Maire
SAXEL	MOUCHET Denis	Maire
SCIEZ	TRIVERIO Christian	1 ^{er} Adjoint
YVOIRE	CALMUS Gérald	Conseiller Municipal

Suppléants

BURDIGNIN	NAMBRIDE Christian	Conseiller Municipal
EVIAN LES BAINS	MATHONNET Marc	Conseiller Municipal
FETERNES	CURTET Philippe	Conseiller Municipal
MONTRIOND	MUFFAT Michel	3 ^e Adjoint
VACHERESSE	COULIOU Yannick	2 ^e Adjoint au Maire
VEIGY FONCENEX	DUCRET Bruno	7 ^e Adjoint

Délégués des communes sous Régie ou SEM d'électricité

Collectivité	Nom	Qualité
BONNEVILLE	SADDIER Martial	Député Maire de Bonneville
HOUCHES (LES)	HAMONIC Luc	Adjoint
SALLANCHES	SERMET-MAGDELAIN Thierry	2 ^e Adjoint à Sallanches
Syndicat de THÔNES	LANDAIS Martial	Maire des Clefs
Syndicat de THÔNES	PERILLAT-MERCEROZ Paul	Délégué à Manigod
SIESS (SEYSSEL)	PERRET Guy	Maire Adjoint de Seyssel
SIESS (SEYSSEL)	FRANÇOIS Gilles	Maire d'Argonay Vice-Président du SYANE
SIESS (SEYSSEL)	BOIS Jean-Pierre	Maire Adjoint de Groisy
SIESS (SEYSSEL)	LAMBERT Alain	Maire de St Germain/Rhône

Délégués du Conseil départemental de la Haute-Savoie

Arrondissement	Nom	Qualité
Arrondissement d'ANNECY	AMOUDRY Jean-Paul	Sénateur honoraire C.D canton de Faverges Président du SIE Thônes Président du SYANE
Arrondissement d'ANNECY	HEISON Christian	C.D canton de Rumilly Maire de Moye
Arrondissement de BONNEVILLE	MIVEL Jean-Louis	C.D canton de Cluses Maire de Cluses
Arrondissement de BONNEVILLE	MUDRY Raymond	C.D canton de Bonneville
Arrondissement de ST-JULIEN	BARDET Raymond	C.D canton d'Annemasse Maire de Ville-la-Grand
Arrondissement de ST-JULIEN	DUBY-MULLER Virginie	C.D canton de Saint-Julien-en-Genevois
Arrondissement de THONON	BAUD-GRASSET Joël	C.D canton de Sciez Vice-Président du SYANE
Arrondissement de THONON	BAUD Richard	C.D canton de Thonon-les-Bains

Annexe 2

LES COMMISSIONS DU SYANE



Les Commissions du SYANE

3 commissions administratives

Commission d'ouverture des plis (COP)

La commission d'ouverture des plis du SYANE se réunit dans le cadre des procédures de délégation de service public. La commission ouvre les offres, détermine si elles sont ou non recevables, et donne un avis. Le Président s'appuie sur cet avis pour entamer les négociations et choisir l'offre finale. À la fin de cette procédure, le Président présente l'offre retenue au Comité syndical qui décide de l'attribution, au vu de l'avis du Président.

Commission d'appels d'offres (CAO)

La commission d'appels d'offres examine les candidatures et les offres dans le cadre des appels d'offres. Elle élimine les offres non conformes à l'objet du marché, choisit celle économiquement la plus avantageuse et attribue le marché. Elle a le pouvoir de déclarer l'appel d'offres infructueux. Elle doit donner son avis favorable pour l'engagement d'une procédure négociée par la personne responsable des marchés.

Commission consultative des services publics de l'électricité et du gaz

Cette Commission permet d'associer les usagers à la gestion des services publics qui les concernent.

Elle est saisie pour avis préalable sur tout projet de délégation de service public et pour examen des rapports annuels des délégataires (concession électricité et gaz).

8 commissions techniques

Commission « Administration Générale et Finances » Vice-Présidence : André MUGNIER

Cette Commission traite des questions financières et budgétaires du SYANE : préparation budgétaire, gestion de la dette, prospective financière.

Commission « Travaux Réseaux d'énergie » Vice-Présidence : Joseph DEAGE

Cette Commission est en charge du suivi des travaux sur les réseaux d'électricité, d'éclairage public et l'enfouissement coordonné des réseaux de télécommunications : programmation des travaux, procédures de commande publique, de maîtrise d'œuvre et de travaux, sécurité des chantiers, coordination des travaux.

Commission « Services publics de la distribution de l'électricité et du gaz » Vice-Présidence : Gilbert ALLARD

Cette Commission s'intéresse aux questions liées aux services de l'électricité et du gaz et aux projets relatifs au réseau d'électricité : suivi des concessions, plan départemental de qualité d'électricité, projet de déploiement de bornes de charge de véhicules électriques, nouveaux usages de l'électricité et impacts sur le réseau. Le Vice-Président de cette Commission est, aux côtés du Président, l'interlocuteur privilégié des concessionnaires Enedis (ex-ERDF) et EDF et de l'USÉRAA (Union des Syndicats d'Énergie de Rhône-Alpes-Auvergne).

Commission « Éclairage Public » Vice-Présidence : Gilbert CATALA

Cette Commission propose, notamment, des orientations pour la mise en œuvre du plan d'actions et de la charte EPure pour accompagner les communes vers un Éclairage public responsable et performant.

Commission « Énergie/Environnement » Vice-Présidence : Raymond VILLET

Cette Commission réfléchit aux évolutions des actions du SYANE en matière de Maîtrise de l'énergie et de Développement des énergies renouvelables : études énergétiques et de faisabilité, Appels à Projets, étude départementale de potentiel hydroélectrique, service de Conseil en Énergie auprès des collectivités.

Commission « Fourniture et achats d'énergie et développement du gaz naturel » Vice-Présidence : Gilles FRANÇOIS

Cette Commission s'intéresse aux questions liées à la fourniture d'énergie : achat groupé d'électricité et de gaz, contrôle de la taxe communale sur les consommations finales d'électricité, précarité énergétique, développement du gaz.

Commission « Communications électroniques et aménagement numérique » Vice-Présidence : Joël BAUD-GRASSET

Cette Commission suit le déploiement des infrastructures du plan d'aménagement numérique : construction du réseau public en fibre optique, affermage pour l'exploitation et la commercialisation du réseau, mise à jour du volet « infrastructures » du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) de la Haute-Savoie.

Commission « Prospective sur les usages du numérique » Vice-Présidence : Éric PEUGNIEZ

Cette Commission mène une réflexion et une prospective sur l'évolution des usages du numérique dans l'optique, notamment, de compléter le SDTAN de la Haute-Savoie par un volet « Usages et services ».

Retrouvez la liste des élus membres des Commissions du SYANE : www.syane.fr



Syane

SYNDICAT DES ÉNERGIES ET DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DE LA HAUTE-SAVOIE

27 rue de la Paix | BP 40 045 | 74 002 Annecy cedex | France
Tél. 04 50 33 50 60 | Fax : 04 50 52 85 21 | info@syane.fr

www.syane.fr

Décembre 2016 - Conception : Groupement Terra Publica - Sevanova. Imprimé en Haute-Savoie par Gutenberg sur CYCLUS Print 100 % recyclé.
Photos : SYANE, Christian Pedrotti, Shutterstock, Thinkstock, Karine Payot, ESF, Xavier Boymond, Prioriterre, SIEL, Faverges, Régie Gaz et Électricité de Bonneville

